



## L'EXPRESS POLITIQUE

### NEUF MINISTRES AU COMITÉ MASSÉ

Le gouvernement Chrétien a finalement fixé à neuf ministres le nombre de membres d'un groupe de travail du cabinet fédéral chargé d'élaborer son plan d'action post-référendaire. Trois d'entre eux, Michel Dupuy du Patrimoine, Lucienne Robillard du Travail et Marcel Massé qui préside le groupe à titre de ministre des Affaires intergouvernementales, sont du Québec. Quatre autres, à savoir le ministre des affaires indiennes Ron Irwin, celui de l'Immigration, Sergio Marchi, le titulaire de la Justice Allan Rock et le solliciteur-général Herb Gray, sont de l'Ontario. La ministre de l'Énergie, Anne McLellan, qui est de l'Alberta, donnera le son de cloche de l'Ouest et le ministre des Pêcheries Brian Tobin, de Terre-Neuve, celui de l'Atlantique. Selon M. Massé, le groupe se donne jusqu'à la fin de l'année pour produire des scénarios de changements, administratifs ou constitutionnels, à pratiquer au fédéralisme canadien, tout cela en fonction des engagements pris au Québec par Jean Chrétien en bout de piste référendaire.

Chantal Hébert

### NO FEDERALISTS, PLEASE

Le comédien Jacques Viau a eu toute une surprise en débarquant à l'aéroport d'Heathrow lundi matin : à ce qu'il raconte, le douanier londonien lui a refusé l'entrée en Grande-Bretagne après lui avoir demandé s'il était fédéraliste ou souverainiste. Fédéraliste, a répondu ce comédien qui joue surtout en anglais. Fédéraliste ? Donc insatisfait de la mince victoire du NON au référendum. Donc susceptible de vouloir quitter le Québec. Donc demandeur possible d'emploi en Grande-Bretagne. Et ça, pas question. M. Viau avait en outre dans ses bagages des notes de travail qui ont aussi pu faire croire au cerbere qu'il voulait s'inscrire au royaume de sa Très gracieuse majesté. Après trois heures d'interrogatoire et autant de détention, M. Viau a été remis dans le premier avion d'Air Canada en partance pour... Mirabel. Son périple anglais aura finalement duré moins de 24 heures. Toujours fédéraliste ? « Bien sûr », philosophait-il hier.

Mario Fontaine

### JUGEMENT À LA SALOMON

Le Directeur général des élections n'intentera pas de poursuite à l'encontre du député libéral des Îles-de-la-Madeleine, Georges Farrah. M. Farrah était l'objet d'une plainte d'un militant péquiste, Yvon Cyr, qui l'accusait d'avoir dépassé le montant des dépenses maximal permis à l'élection de septembre 1994. « La très grande majorité des éléments mentionnés par votre plainte se sont révélés sans fondement », écrit à M. Cyr l'avocat du DGE, François Casgrain. Celui-ci demande toutefois à l'agent officiel du député de mieux distinguer dépenses électorales et dépenses de l'organisation permanente de M. Farrah à l'avenir, et souhaite qu'elles « soient conformes à la réalité sous tous ses aspects ». Le député s'est réjoui de cette décision, passée inaperçue en raison de la campagne référendaire.

Mario Fontaine

### DAVIAULT CONTINUE

Après avoir consulté ses membres, ses électeurs et sa famille, le député bloquiste d'Ahuntsic, Michel Daviault, a décidé de continuer son mandat à Ottawa. M. Daviault a toujours jugé que le Bloc avait un rôle à jouer à Ottawa « comme outil stratégique souverainiste » mais il s'interrogeait sur son avenir personnel après la défaite du camp du OUI dans sa circonscription le 30 octobre dernier. Son collègue de Matapédia-Matane, René Canuel, a lui aussi décidé de conserver son poste de député. D'autres députés, comme Pierrette Venne et François Langlois, préfèrent connaître la décision que Lucien Bouchard prendra sur son propre avenir avant de déterminer le leur.

D'après PC

### ENQUÊTE SUR LES « FÊTES » EN L'HONNEUR DE MARC LÉPINE

C'est le lieutenant-général Maurice Baril, commandant des Forces terrestres de Saint-Hubert, qui mènera l'enquête sur les présomés diners organisés par des militaires de Petawawa en l'honneur de Marc Lépine, l'auteur du massacre de Polytechnique. Le ministre de la Défense David Colletette a apporté cette précision hier aux Communautés. Talonné par les députés du Bloc québécois, M. Colletette n'a pas voulu acquiescer à leur demande de retrograder sur-le-champ les militaires de la base ontarienne de Petawawa qui auraient organisé à deux reprises des fêtes pour célébrer la tuerie de la Polytechnique.

D'après PC

# « Minable », la réponse fédérale

## L'annonce du comité Massé laisse Bernard Landry « sceptique »

PHILIPPE CANTIN  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

« Minable » et « misérable », voilà les qualificatifs utilisés par Bernard Landry à la suite de l'annonce, par le gouvernement Chrétien, de la création d'un comité de neuf ministres chargé d'identifier des axes de changement au sein de la fédération canadienne.

« Tout cela me laisse très sceptique », a déclaré M. Landry, hier, à son arrivée au conseil des ministres qu'il présidait en l'absence de Jacques Parizeau, en vacances cette semaine. « Depuis quand un grand débat national se règle-t-il dans des comités ministériels convoqués à la sauvette et dont on ne connaît même pas les membres ? L'espère qu'ils vont trouver mieux ! »

Ironique, le vice-premier ministre du Québec a rappelé le grand rassemblement fédéraliste tenu à Montréal, trois jours avant le référendum. « L'amour est au rendez-vous, puisque nos compatriotes canadiens sont venus témoigner en ce sens. L'amour favorise l'entente. Mais leur discours doit être constant avec le fait que le Québec est un peuple et une nation. Notre but est clair : il est fondé sur ces notions de peuple et de nation. Toute idée négligeant ces facteurs n'ira nulle part. »

Les récentes réactions de la classe politique canadienne concernant la question québécoise rendent M. Landry songeur. « Les apparences sont très négatives. Ils sont divisés. Pierre Elliot Trudeau est contre la décentralisation et Clyde Wells n'a même pas réussi à organiser sa réunion », a-t-il dit, évoquant les démarches du premier ministre de Terre-Neuve dans le but de tenir une assemblée de ses homologues des provinces.

Les commentaires de M. Trudeau ont fourni à M. Landry l'occasion de décocher quelques salves à celui qu'il décrit comme « mon ancien maître à la faculté de droit ». Si, comme le prétend l'ancien premier ministre canadien, la nuit des longs couteaux en novembre 1981 n'a jamais eu lieu, eh bien la Guerre de Troie non plus ! lance-t-il.

« J'ai vu les souffrances de René Lévesque devant un tel mépris, une telle brutalité démocratique de M. Trudeau et je n'en reviens pas qu'il puisse déclarer ces inepties. Il vient nous dire que la victime est coupable. Ce sont les propos de quelqu'un obsédé par le désir d'avoir toujours raison. »

Communautés culturelles  
Les relations entre le gouvernement

du Québec et les membres des communautés culturelles ont aussi été commentés par M. Landry, sur une toile de fond empreinte de controverse. Rappelés le soir du référendum, le premier ministre Parizeau a attribué la défaite du OUI « à l'argent et à des votes ethniques ». Plus tard dans la nuit, M. Landry aurait tenu, selon le quotidien The Gazette, des mots très durs à l'endroit d'une travailleuse d'origine mexicaine dans un hôtel de Montréal, à propos des résultats du scrutin.

« Je prétends qu'aucun Québécois, sauf les Juifs, n'a autant parlé dans les synagogues que moi », a dit M. Landry, illustrant d'entrée son intérêt pour ce dossier, avant de tirer quelques conclusions de l'appui presque unanime des communautés culturelles au NON. « Personne ne peut les blâmer pour leur vote, même s'il allait à 100 p. cent du même côté, a-t-il dit. Un vote est un vote. »

« Mais une partie de l'explication de ce vote est que le gouvernement fédéral conditionne les immigrants. Le ministre de l'Immigration remet ainsi une lettre aux nouveaux assermentés, dans laquelle il leur donne le devoir de promouvoir l'unité nationale. »

« Ces gens-là prétendent de toute bonne foi un serment d'allégeance à leur nou-

veau pays. Et on leur dit que ce pays est bilingue, multi-culturel et que le Québec est une province comme les autres. Moi, je frappe ensuite à leur porte afin de leur expliquer que le Québec doit être souverain. Mes chances sont nulles. Il faut donc examiner de pres ce conditionnement du gouvernement fédéral. Il y a aussi de la démagogie. Je sais qu'on a laissé courir, dans la communauté haïtienne, que le PQ les déporterait. C'est grave en diable. Surtout quand on sait que nous en avons amnistié 5000 et qu'on est très fier de leur présence parmi nous. »

— Mais Jacques Parizeau n'a-t-il pas aussi « conditionné » les communautés culturelles par ses propos ?

— C'est une question d'appréciation. M. Parizeau a démissionné le lendemain. »

Quand on lui demande si le premier ministre a démissionné pour cette raison, il répond : « Je ne suis pas dans la tête de M. Parizeau. Et on n'a pas eu le temps de se parler longtemps, puisque tout cela s'est fait très vite. »

M. Landry a conclu en affirmant que des membres des communautés ethniques lui avaient confié leur intention d'appuyer la souveraineté lors d'un prochain référendum si Ottawa ne répondait pas à certaines aspirations du Québec.

### Hélicoptères



Le gouvernement a annoncé hier son intention d'acheter ou louer de nouveaux hélicoptères de recherche et de sauvetage. Voici quelques données concernant la transaction et les hélicoptères :

**Une flotte vieillissante :** la flotte actuelle de Labrador CH133 est entrée en service en 1963.

**Handicaps :** le Labrador est dépourvu d'équipements de vision de nuit, ses instruments de communication et de navigation sont limités et il est plutôt mal équipé en fait de dispositifs électroniques.

**Utilité :** les hélicoptères effectuent 440 missions de recherche et de sauvetage par année.

**Nouveaux hélicoptères :** le gouvernement fédéral a prévu d'acheter ou de louer 15 nouveaux appareils au coût de 600 millions \$.

**Échéancier :** Ottawa lancera un appel d'offres au début de l'an prochain à l'intention des compagnies intéressées.

**Remplacement des appareils :** la nouvelle flotte doit débiter ses opérations en décembre 1998, et la totalité des nouveaux appareils doit entrer en service avant octobre 2001.

(PC)



PHOTOS PC

Le ministre de la Défense, David Colletette, a annoncé hier l'intention d'Ottawa d'investir 600 millions dans le remplacement des vétustes hélicoptères Labrador CH-113.



# Ottawa investit 600 millions dans l'achat d'hélicoptères

## Aucune exigence n'est formulée sur le contenu canadien

GILLES GAUTHIER  
du bureau de La Presse  
OTTAWA

Deux ans après avoir annulé le contrat d'achat de la « Cadillac » des hélicoptères qui avait été signé par le gouvernement Mulroney, le cabinet Chrétien a annoncé hier l'acquisition, à une coût d'environ 600 millions, d'un maximum de 15 appareils de recherche et sauvetage qui appartiendront selon lui à la catégorie « Chevro-

let ». Le ministre de la Défense, David Colletette, ne peut toutefois jurer que les hélicoptères qu'il achètera ou louera coûteront au bout du compte moins cher que ceux des conservateurs. Il se dit toutefois « confiant que le prix sera moins élevé parce que nous avons réduit nos exigences ».

Le gouvernement précédent avait commandé 50 hélicoptères EH-101 identiques, soit 15 pour la recherche et le sauvetage et 35 pour des fins militaires, à un coût de 4,8 milliards. M. Colletette commence par la première catégorie et le cabinet décidera plus tard comment seront remplacés les appareils militaires Sea King utilisés notamment sur les frégates.

Les treize appareils Labrador CH113 de recherche et sauvetage encore en service ont été acquis en 1963. La livraison de ceux qui les remplaceront ne commencera pas avant 1998. Entretiens, Ottawa fera au milieu du mois prochain un « appel de présélection » international. Une demande officielle de propositions sera émise au début de 1996 et le ministre recommandera un fournisseur au cabinet « d'ici à la fin de 1996 ». Le contrat pourrait être signé avant la fin de l'an prochain.

Le gouvernement Chrétien ne formulera aucune exigence de contenu canadien et le prix sera le facteur déterminant. M. Colletette affirme cependant que les entreprises canadiennes oeuvrant dans les secteurs de l'avionique et de l'électronique sont très concurrentielles et que les fabricants d'hélicoptères, tous étrangers dans ce cas-ci, voudront intégrer des éléments canadiens à leurs appareils pour améliorer les possibilités que leurs soumissions soient retenues.

M. Colletette, qui représente un comté ontarien, n'avait pas accordé une aussi grande importance à l'argent des contribuables quand il avait donné un contrat de 2 milliards sans appel d'offres à sa province en août dernier pour la fabrication de véhicules blindés.

Le brigadier général Keith McDonald, directeur général du développement aérospatial au ministère, a précisé que les exigences avaient été réduites de 15 p. cent par rapport à ce qu'on demandait lorsque le EH-101 avait été commandé : vitesse de 20 à 25 p. cent moins élevée, habitacle qui sera de 30 p. cent plus petit, rayon d'action de 10 p. cent plus faible, altitude maximale diminuée de 20 p. cent, possibilités moindres de voler lorsqu'il y a un danger d'accumulation de glace sur les pales, etc.

Il a aussi précisé que les appareils eux-mêmes représentaient environ la moitié du coût total, le reste devant être déboursé pour les pièces de rechange, la gestion du projet au ministère, les équipements pour les essais, l'adaptation des installations, la TPS, etc. Parmi les fournisseurs qui seraient intéressés, il mentionne Boeing, Bell,

Sikorsky, Eurocopter (franco-allemande), les Russes et le consortium italo-britannique Agusta-Westland, qui avait obtenu le contrat du EH-101.

Ottawa admettait en avril dernier que les dépenses effectuées par l'État avant et après la résiliation de ce contrat s'élevaient jusqu'à 457 millions. Les négociations sur les sommes dues à Agusta-Westland à la suite de l'annulation ne sont pas terminées.

M. Colletette a aussi déclaré que les appareils pourraient être loués en recourant à des sources de financement situées dans d'autres pays, ce qui réduirait le coût global. Il prévoit également que l'entretien sera effectué par l'entreprise privée.

Il a par ailleurs déclaré que le coût d'acquisition de sous-marins a également été intégré aux projections budgétaires du ministre des Finances Paul Martin, tout comme celui des futurs hélicoptères militaires. Le Canada ferait l'acquisition de quatre sous-marins conventionnels britanniques de construction récente.

Le Bloc québécois a rappelé que l'industrie aérospatiale canadienne est installée principalement au Québec, ajoutant qu'« il est inconcevable que le ministre ne puisse offrir la garantie que ces hélicoptères seront fabriqués au Canada ».

Selon son leader parlementaire, Michel Gauthier, le gouvernement remet à plus tard l'acquisition d'hélicoptères militaires « pour faire avaler à petites doses un projet de renouvellement d'équipement — comprenant également des sous-marins — qui s'éleva au bout du compte à plusieurs milliards ».

# L'intrus chez les Chrétien : les policiers laissés à eux-mêmes ?

JULES RICHER  
de la Presse Canadienne  
OTTAWA

Citant des sources policières, la députée réformiste Deborah Grey a soutenu, hier, que les agents de la GRC qui assuraient la sécurité au 24 Promenade Sussex dans la nuit de samedi à dimanche, alors qu'un individu armé d'un couteau menaçait le premier ministre Jean Chrétien et son épouse Aline, ont été laissés à eux-mêmes.

Pendant l'incident, il leur a été impossible de joindre l'un ou l'autre de leurs trois officiers supérieurs, dit-elle, parce que ces derniers avaient fermé leur téléphone cellulaire.

De plus, Mme Grey prétend qu'un des policiers en poste cette nuit-là était affecté auparavant au carrousel musical de la GRC.

La députée affirme qu'elle a obtenu ces renseignements de la part d'un policier non identifié de la GRC.

« M. Chrétien est très chanceux ; nous aurions pu avoir une tentative de meurtre sur les bras », a affirmé Mme Grey, à sa sortie de la Chambre des communes.



Herb Gray

Elle estime que le rapport actuellement préparé par la GRC sur l'incident constitue une mesure insuffisante. Le Solliciteur général, Herb Gray, devrait commander une enquête indépendante qui fera le tour de toute la question.

« Si M. Chrétien avait été assassiné samedi soir, nous aurions été plongés dans une crise incroyable. Et M. Gray, lui, réagit en promettant un rapport », s'est-elle insurgée.

Mme Grey se demande comment il se fait qu'un policier affecté au carrousel musical se soit retrouvé à la résidence du premier ministre.

« Après un passage au carrousel musical, qui n'est après tout qu'un instrument de relations publiques, quel sorte d'entraînement spécial existe-t-il pour s'assurer que ces agents sont en mesure d'assurer la sécurité du 24 Promenade Sussex ? », s'est-elle interrogée.

Le Solliciteur général Herb Gray n'a pas voulu commenter les faits avancés par Mme Grey.

Il a dit que le rapport de la GRC serait terminé à la fin de la semaine prochaine. Par la suite, il rendra public ce qui peut être sans nuire à la sécurité du premier ministre.

M. Gray a tenu néanmoins à se porter à la défense des agents qui font partie du carrousel musical.

« Ceux qui participent au carrousel musical sont des policiers à part entière, a-t-il dit. Ils postulent pour cette tâche après avoir rempli des fonctions policières. Ils passent deux ou trois ans avec le carrousel avant de retourner à leurs tâches policières. »

Un suspect a été accusé de tentative de meurtre relativement à cette affaire. Il s'agit d'André Dallaire, un Longueuillois de 34 ans. Il a été placé sous observation psychiatrique pour une période d'un mois.

## Si la tendance se maintient... on aura toujours des problèmes

On ne peut qu'applaudir à la décision du Directeur général des élections d'ordonner une enquête sur le nombre anormalement élevé de bulletins de vote rejetés dans trois circonscriptions, au cours du récent référendum. Mais au-delà de manoeuvres abusives auxquelles se seraient peut-être livrés les scrutateurs dans ces cas précis, c'est toute la mécanique actuelle du vote qui devrait être l'objet d'une vaste réflexion de la part des autorités.

Dans l'immédiat, il s'impose évidemment de tirer les choses au clair sur l'écart pour le moins étonnant entre le pourcentage de bulletins rejetés dans l'ensemble du Québec (1,82 pour cent) et des taux allant de 3,62 pour cent à 11,67 pour cent dans Laurier-Dorion, Marguerite-Bourgeoys et Chomedey.

Sans tomber dans la démagogie, comme le fait le député libéral Thomas Mulcair, et aller jusqu'à accuser les stratèges du camp du OUI d'une « fraude électorale orchestrée » — qui serait curieusement limitée à ces trois comtés plutôt qu'étendue à d'autres bastions du NON —, on peut à tout le moins présumer d'un excès de zèle, de mauvaise foi voire d'action concertée de la part des scrutateurs concernés. Et en conclure que, si ce qui n'a peut-être été qu'une initiative spontanée sur le plan local a si bien fonctionné, elle pourrait éventuellement faire école et s'intégrer à l'arsenal des trucs classiques utilisés par les organisateurs d'élections pour améliorer l'efficacité de

leur machine. D'où l'importance de voir ce qui a pu se passer et, le cas échéant, de punir les coupables pour enlever à quiconque le goût de les imiter dans l'avenir.

Cela dit, la simple possibilité d'un tel abus de pouvoir met en relief la vulnérabilité et l'archaïsme d'une procédure fondée sur un bulletin de vote dont les origines remontent au début de la démocratie. Depuis la Grèce et la Rome antique, on a bien sûr remplacé les coquilles d'huîtres et les morceaux de poterie par du papier, mais la règle de la manipulation des bulletins par les électeurs et leur décompte par un personnel théoriquement neutre est restée la même. Avec toutes les imprécisions, les erreurs et les fraudes auxquelles ce système peut donner lieu.

La petite histoire de la politique au Québec — et de sans doute bien d'autres pays — est d'ailleurs truffée d'anecdotes illustrant les prodiges d'imagination de ceux qui ont toujours eu tendance à « donner un petit coup de pouce à la démocratie » en s'employant à corriger les erreurs de jugement des électeurs. On ne compte plus les histoires de mine de crayon sous l'ongle pour maculer les bulletins de vote accordés à l'adversaire, les boîtes de scrutin remplies à l'avance ou brûlées, perdues ou carrément volées. Sans parler des autres volets d'une fraude souvent érigée en système. Comme ces recenseurs parcourant les cimetières pour inclure sur les listes électorales le nom de citoyens morts depuis des années et qu'on fera voter « du bon bord » grâce au truc du « télégraphe » ou supposition de personne.

Nos moeurs politiques se sont heureusement épurées depuis une trentaine d'années et, grâce à l'adoption d'une liste électorale permanente, on en a fini avec la coûteuse et archaïque procédure du recensement. Il serait peut-être temps maintenant d'adapter la façon même d'exprimer son vote à la réalité de l'an 2000. Alors que la vie quotidienne est simplifiée par l'informatique, depuis les guichets bancaires automatiques à l'Internet en passant par la télé interactive ou les cartes de débit électronique, il y a lieu de se demander à quoi riment ces tonnes de papier qu'on doit manipuler avant, pendant et après les élections. Avec les risques d'erreurs ou de fraudes qu'ils représentent. Et les longs délais qu'impliquent l'enregistrement et la compilation des votes.

Dans les grandes villes américaines, on dispose de « machines à voter » électroniques qui mettent la technologie au service de la démocratie. Des appareils qui réduisent les dangers inhérents à la manipulation des bulletins et en produisent les résultats dans les minutes qui suivent la fermeture des bureaux. Quand le Directeur des élections aura fini son enquête, il devrait nous dire ce qu'on attend pour les implanter ici. Cette pratique priverait sans doute Bernard Derome de la responsabilité de prédire ce qui nous attend « si la tendance se maintient ». Mais elle nous éviterait bien des problèmes comme ceux qu'on a vus la semaine dernière.

Pierre GRAVEL

## Chirac n'est pas sorti de l'auberge

Les six premiers mois du mandat du président Jacques Chirac ont été une perte de temps. Il a voulu tenir ses promesses électorales, qui lui avaient permis d'emporter de justesse Édouard Balladur au premier tour des élections, pour découvrir que la politique de M. Balladur était, après tout, la bonne.

La volte-face de M. Chirac, qui a annoncé une nouvelle politique et changé de gouvernement, remet la France sur la voie étroite de l'austérité financière et de la rigueur budgétaire.

La France est périodiquement tentée de s'écarter de cette voie et de bouclier ses comptes par une explosion de création d'emplois et de croissance économique qui remplirait les coffres de l'État et résoudrait au passage le problème du chômage. Le président Mitterrand l'avait déjà essayé en 1981.

La France traverse une période prolongée de stagnation économique. Comme au Canada, le chômage y est trop élevé et le déficit du gouvernement engloutit les fonds qui pourraient servir au renouvellement et à la relance de l'économie.

Théoriquement, il est possible de suivre une politique de relance, sans trop se soucier du déficit, en escomptant que la nouvelle activité économique gonflera les revenus de l'État, réglant ainsi le problème du déficit. En pratique, cela ne réussit que rarement.

Quand la stagnation est le résultat d'un chômage structurel et que le déficit reflète du laisser-aller dans la gestion des finances publiques, des mesures de relance conjoncturelle sont impuissantes. Elles ont même tendance à aggraver le déficit, comme les Ontariens ont pu le constater, à leur grand dépit.

Il faut laisser à M. Chirac le petit mérite d'avoir vite reconnu que ses promesses avaient entraîné la France dans la fausse direction et de ne pas avoir attendu presque deux ans comme son prédécesseur. Il doit donc reprendre la politique que suivait Édouard Balladur lorsqu'il était premier ministre. Cette politique renverse les priorités et compte sur le fait que la croissance et la création d'emplois seront une conséquence toute naturelle du rétablissement des finances publiques. En effet, l'élimination du déficit, grâce à la compression de dépenses excessives, doit normalement entraîner une baisse des taux d'intérêt et éventuellement une baisse d'impôts.

À la politique « indolore » prônée par le candidat Chirac succède la politique réaliste qui touchera, dès la semaine prochaine, la sécurité sociale et la santé. Comme on peut l'imaginer, son impopularité et celle de son premier ministre, Alain Juppé, ne sont pas sur le point de se résorber. Mais elles seront au moins fondées sur une véritable politique et non sur de vagues sentiments et sur les gaffes qu'ils ont pu commettre jusqu'à présent.

Mais la nouvelle politique est loin d'être une panacée. Elle est même assez brutale dans la mesure où plus de deux millions de chômeurs comptent sur l'aide de l'État pour s'en sortir. Or, le chômage en France n'est pas une mince affaire. Il est tenace et il est lié aux défaillances d'une économie freinée dans son évolution. La France est loin d'être seule à traverser cette crise, ce qui diminue les chances qu'une forte reprise à l'étranger relance l'embauche dans les industries exportatrices.

Le renouvellement de l'économie française par la consolidation de ses assises financières est donc un travail de longue haleine qui exigera des investissements considérables dans de nouvelles technologies et dans la formation du personnel. Malheureusement, le calendrier politique de la France ne lui donne pas une grande marge de manoeuvre.

Dans trois ans, la France adoptera la monnaie unique européenne avec l'Allemagne et d'autres partenaires, selon les termes du Traité de Maastricht. Ils exigent notamment que le déficit budgétaire soit inférieur à trois pour cent du PIB, alors qu'il est de cinq pour cent aujourd'hui. Une telle diminution du déficit est tout à fait possible sans un effort démesuré.

Cependant, ce critère d'admission est peut-être encore trop généreux et pourrait affaiblir la future monnaie européenne. C'est du moins l'avis de M. Theo Waigel, le ministre des Finances allemand, qui veut limiter les déficits à un pour cent du PIB. La nouvelle condition est une réponse aux socialistes allemands, qui commencent à douter de l'opportunité d'une monnaie européenne et pourraient en faire leur cheval de bataille électoral en 1998.

Cette querelle entre Allemands est importante, puisqu'elle est déterminante pour l'avenir de l'Union européenne. En ce qui concerne la France, la déclaration de M. Waigel empoisonne le climat financier, car elle tend à affaiblir le franc et le lien entre les monnaies française et allemande, qui est sacré pour le gouvernement français.

La politique budgétaire que le président Chirac a annoncée il y a une semaine exige une très grande adresse de la part du gouvernement, s'il veut éviter que l'austérité gouvernementale ne mène à la détresse de nombreux citoyens. Une certaine souplesse monétaire permettrait au gouvernement de mettre bien de l'huile dans les rouages. Mais la perspective de la monnaie unique et les réactions imprévisibles des marchés à l'approche de la date fatidique sont un carcan qui la gêne constamment.

Frédéric WAGNIÈRE

... FAUT BIEN QU'ON S'OCCUPE  
DES CHOSSES SÉRIEUSES, LE TEMPS  
QU'ILS SE REMETTENT DE LEURS  
ÉMOTIONS, LES VIEUX !



DRÔTES RÉSERVÉS

EN REPRISE

## La boîte aux lettres

### La CSN étonnée

Madame Lysiane Gagnon

■ C'est avec un grand étonnement que j'ai pris connaissance des propos que vous avez tenus dans votre chronique intitulée *Triste fin de carrière*.

Vous affirmez, et je cite, que le premier ministre Parizeau « a acheté à prix d'or l'appui des syndicats du secteur public ». Ces propos sont malheureux et dénotent que vous n'avez certainement pas suivi le déroulement de la négociation des secteurs public et parapublic qui a débuté en janvier, ni pris connaissance des ententes de principe qui sont intervenues par la suite.

Je me permets donc de vous rappeler que dans ce dossier, la CSN et ses fédérations affiliées ont cherché à préserver les acquis de leurs membres et la qualité des services publics. Nous avons également tenu compte des difficultés économiques du Québec et des changements nécessaires qu'il convient de faire dans les secteurs des affaires sociales et de l'éducation. Ainsi, pour le seul secteur de la santé et des services sociaux, il n'est pas inutile de souligner que le gouvernement du Québec s'apprête à dépenser plus de 500 millions pour la prochaine année. Quant au budget dévolu au secteur de l'éducation collégiale, il sera amputé d'un montant de 70 millions au cours des deux prochaines années.

En ce qui a trait au règlement salarial, le gouvernement abrogera la loi 102 et versera, en 1997 et 1998, des hausses salariales de un pour cent par année. Je vous signale que ces augmentations, modestes, ne maintiennent pas le pouvoir d'achat des employés de l'État. Et quand on se rappelle que les salaires ont diminué depuis 1992, avec l'application de la

loi 102, il est difficile de VOUS suivre dans votre prétention comme quoi le premier ministre « a acheté à prix d'or l'appui des syndicats ».

Claudette Carbonneau,  
Vice-présidente de la CSN

### La SCHL et le NON

M. Claude Masson

■ En ce qui concerne l'article qui est paru dans l'édition du 27 octobre dernier de votre journal, il est exact qu'initialement, la direction de la SCHL avait répondu à l'enthousiasme débordant des employés qui voulaient manifester vigoureusement leur appui à l'occasion du ralliement à Montréal en autorisant ces derniers à prendre un congé payé.

Après avoir donné son accord, la SCHL a appris que cette mesure pourrait constituer une contribution aux termes de la loi électorale du Québec. Par conséquent, il a été décidé de ne pas accorder de congé payé aux employés participant à cet événement.

Conscients que certains employés de la SCHL voudraient manifester leur appui à l'égard de l'unité canadienne, nous leur avons permis de participer à l'événement à titre de citoyens, en utilisant leurs congés annuels ou un congé non rémunéré.

Peter C. Connolly,  
Vice-président, SCHL

### Blessés

Monsieur Jacques Parizeau

■ Après avoir écouté votre discours le soir du référendum, nous sommes profondément blessés et désolés pour les membres de nos communautés

qui ont voté pour votre option, et d'autant plus outrés que vous refusez le verdict démocratique en voulant recommencer dans un proche avenir.

Nous tenons à vous souligner que nos votes ne sont pas contre le Québec, mais servent plutôt à empêcher une erreur tactique dans la réalisation de nos objectifs communs.

L'occasion qui vous est donnée est belle et unique de réaliser l'objectif auquel vous avez toujours rêvé, soit un Québec fort, et nous sommes là pour vous appuyer dans vos demandes.

Docteur K.N. Gowrisankaran,  
Président de la communauté indienne  
Me Lam Chan Tho,  
Membre de la communauté vietnamienne

### Le vrai gagnant

■ La vraie bataille, pour un chef d'État, est celle de l'honneur. Celle-là, M. Parizeau l'a gagnée haut la main, par sa dignité et sa noblesse.

Peu d'hommes d'État, dans notre histoire, ont atteint cette stature. Lui, et sans doute Honoré Mercier, se détachent de ce groupe d'hommes remarquables, parce que plus que tous les autres, ils ont façonné l'avenir de leur peuple dans l'honneur et la dignité; et plus que tous les autres, ils ont été victimes d'adversaires peu scrupuleux, qui n'ont reculé devant aucun mensonge pour les abattre.

En l'espace de quelques années, M. Parizeau a fait franchir à notre peuple des pas de géant. L'histoire reconnaîtra sans doute qu'il fut le véritable bâtisseur du Québec moderne. Les instruments actuels de notre développement économique sont le fruit d'une compétence

extraordinaire, qu'il a toujours mise au service de la communauté.

Claude Collin,  
Laval-des-Rapides

### Pourquoi?

■ La question n'est pas de savoir si les électeurs et électrices dits « ethniques » sont responsables de la défaite du OUI au référendum. Il est clair qu'ils ont voté massivement contre l'option de M. Parizeau et compagnie. La question est plutôt de savoir pourquoi.

Dans sa conférence de presse du mardi 31 octobre, M. Parizeau a souligné les efforts des membres du PQ de construire des ponts vers les communautés culturelles, tout en regrettant que ces efforts n'aient pas porté fruit. Au contraire, une analyse des résultats indique que là où le PQ a travaillé avec acharnement dans d'autres milieux, le OUI a fait bonne figure. Exemples: dans Mercier, le comté du regretté Gerald Godin, le OUI a recouvert 62 pour cent des votes, un résultat meilleur que les 59 pour cent dans Saint-Marie-Saint-Jacques, le comté voisin qui est beaucoup plus « pure laine ». Les 35 pour cent de OUI dans le comté d'Outremont, où le candidat du PQ en 1994 était juif francophone, et le 40 pour cent dans Verdun, où le candidat était Richard Holden, se comparent favorablement aux scores du OUI de 15 pour cent dans Westmount-Saint-Louis et 13 pour cent dans Notre-Dame-de-Grâce.

La leçon, d'après moi, est que la construction du Québec de l'avenir exigera la participation de toutes les Québécoises et tous les Québécois, qu'importe leur origine.

Mary Soderstrom,  
Montréal

# OPINIONS

## Le Québec ne sera jamais plus une province minoritaire

Pour le Cercle Gerald-Godin :  
**MAURICE CHAMPAGNE**  
**GUY BOUTHILLIER**  
**GASTON MIRON**  
**DENIS MONIÈRE**

L'exemplaire démocratique québécois a parlé en ce trente octobre : d'un côté, il y a un gagnant faible du poids même de sa victoire, et, de l'autre côté, il y a un perdant, fort de sa lancée vers la conquête d'une majorité. D'un côté, les troupes du statu quo ont sur leurs épaules le fardeau du changement, pour lequel elles ne semblent ni préparées, ni aptes, ni solidaires ; de l'autre, les troupes du changement n'ont qu'à poursuivre le grand objectif de leur lutte : l'affirmation et l'exercice du statut de peuple pour le Québec. Au lendemain du trente octobre, le Cercle Gerald-Godin pense qu'il n'y a qu'une chose à faire pour les troupes souverainistes : continuer la lutte, sans relâche, jusqu'à la victoire. Il faut que l'extraordinaire processus démocratique mis en marche par le gouvernement et ses alliés, depuis les premières heures des commissions régionales, se poursuive et s'intensifie par une mobilisation continue. C'est le temps où jamais de « mettre la main et le cœur à l'ouvrage ». C'est le temps où jamais de vivre la solidarité non seulement en paroles mais en actes et de travailler d'arrache-pied à faire le pays que l'on chante.

Dans ce contexte, nous formulons quelques propositions d'action, de réflexion et de prise de paroles à partager. Les trois premières devraient représenter des éléments non négociables, depuis le 30 octobre.

1. Qu'il soit bien clair aux yeux des Canadiens et des Canadiennes, « qui nous aiment », comme devant l'opinion internationale, que nous ne considérerons, à aucun prix, des changements qui ne poseraient pas sur la reconnaissance pleine et entière du statut de peuple pour le Québec.

2. Que nous ne voulons plus entendre parler de « société distincte ». Que nous ne laisserons pas se refermer sur nous maintenant, le piège que nous avons ou-

vert nous-mêmes en valorisant et en regrettant Meech. Meech est calé et il n'intéresse plus du tout le Québec du 30 octobre. Plus jamais de « société distincte » pour caractériser le Québec français et interculturel. Pas de Québec égal « à chacune » des provinces anglaises. Nous n'accepterons qu'une égalité : celle du Québec français et interculturel devant « l'ensemble » des provinces à majorité anglaise qui constituent le Canada.

3. Que les provinces anglaises

et le gouvernement fédéral et tous les alliés du NON du 30 octobre se rendent compte enfin que, tous les changements qu'ils peuvent souhaiter pour le Canada et le fédéralisme, passent pour nous par un préalable non négociable : notre statut de Peuple et notre égalité au Canada.

4. Que c'est la langue qui est au cœur de l'affirmation souverainiste et de notre identité de peuple. Le premier critère de notre droit à l'autodétermination, l'expression

spécifique et dynamique de notre histoire, de nos institutions, de notre culture, de notre territoire. Et qu'il nous appartient alors de rechercher dans le Québec interculturel la solidarité et la compréhension dont le Québec français a besoin, pour faire grandir le Peuple que nous apprenons encore à faire ensemble.

5. Que nous devons redoubler d'intelligence, de passion et de clarté, pour exposer à la population toutes les dimensions de la souveraineté. Le pouvoir politique atteint difficilement ses objectifs, lorsqu'il sous-estime la transparence et la pédagogie dans l'art de convaincre.

6. Que la souveraineté est aussi indissociable du développement social du Québec, et surtout, de la conquête d'une justice sociale, qui se démarque du capitalisme sauvage, qui se démarque de la loi du marché dont on se sert pour terroriser la population, qui se démarque de l'ultralibéralisme économique dans lequel le Québec s'est enlisé comme le Canada et où l'économie est devenue une fin plutôt qu'un moyen. C'est le plus lourd des défis, parce qu'il exigera une solidarité sans faille, des sacrifices des plus nantis et des plus protégés, la concertation régionale, le rééquilibrage de ce qu'on appelle « le Québec cassé en deux » et le courage de la franchise politique. Attention surtout à ne pas nous laisser diviser par tels ou tels groupes d'intérêts non plus que par les idéologies réductrices. La souveraineté doit se mesurer au service humble de la justice sociale.

Merci, Jacques Parizeau, de nous avoir si brillamment et si humblement conduit jusqu'à « la troisième période », comme vous le disiez. On vous a souvent fait changer bien des choses auxquelles vous croyiez profondément. Vous les avez changées à l'avantage du Québec et de la Souveraineté. En prenant l'image d'un autre sport bien populaire, disons que c'est grâce à vous et à ceux avec qui vous avez su « partager » le pouvoir, si nous sommes maintenant mieux placés que jamais pour croiser le marbre de la souveraineté.



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Il n'y a qu'une chose à faire pour les troupes souverainistes : continuer la lutte, sans relâche, jusqu'à la victoire.

## Le développement du transport en commun n'est plus une priorité pour la CUM

MARCEL SÉVIGNY

L'auteur est conseiller municipal du district Pointe-Saint-Charles.

En janvier 1996, les usagers du transport en commun de la Communauté urbaine de Montréal auront droit à une augmentation des tarifs de l'ordre de 5,5%. Comme l'a souligné le président de la STCUM, le maire de Montréal-Nord, Yves Ryan, il faut s'attendre à une nouvelle hausse substantielle des juillet si l'achalandage se dégrade davantage. Il s'agit d'une jolie façon de dire les choses puisque la STCUM prévoit elle-même une diminution de l'achalandage de 2% en 1996, résultant justement de l'augmentation des tarifs. De plus, et en prime, nous aurons droit à une réduction des services.

Cette décision politique à courte vue des élus à la STCUM sera malheureusement entérinée par la vaste majorité des membres du Conseil de la CUM, le 15 novembre prochain.

L'histoire récente nous montre que l'élection du maire Bourque, à Montréal, est venue raffermir, au sein de la CUM, le courant néolibéral, dont la priorité est de réduire la contribution des villes au transport en commun, de refiler aux usagers la note tout en ayant comme point de mire l'équilibre budgétaire. On s'attaque sans discrétion à un service à la collectivité au nom du fardeau fiscal des contribuables. Ainsi, loin des discours officiels sur le développement viable et la priorité à donner au transport en commun, la décision de la STCUM aura un effet direct à la baisse sur l'achalandage du réseau. Pour ceux et celles qui croient que le transport en commun doit être un outil majeur pour un développement urbain cohérent du point de vue social, écologique et économique, la situation actuelle n'est pas porteuse d'avenir.

Depuis 15 ans, on assiste à l'affaiblissement du transport collectif.

En introduisant la carte mensuelle (CAM) en 1981, la STCUM avait réussi à modifier une dynamique au sein de la population usagère en faveur du transport en commun. En effet, la CAM réduisait le coût et venait « assurer » une fidélité accrue aux services de transport public. Une hausse de l'achalandage a suivi.

Depuis ce temps, le situation du transport en commun se porte mal et même très mal si on l'observe par la loupe sociale-écologique du développement.

Depuis 1982, la position du transport en commun face à l'automobile est en régression constante. Certes, la qualité de certains services s'est améliorée avec l'utilisation de nouvelles technologies. Ainsi, l'augmentation du confort dans les autobus et l'introduction, par exemple, de corridors réservés pour autobus sont des bonifications importantes. Malgré tout, ces réaménagements n'ont pas suffi à contrer la dégringolade du transport public.

En 1981, la STCUM a transporté 362 millions de personnes, soit près d'un million de passages par jour. Pour l'année 1994, quatorze ans plus tard, c'est 339 millions d'entrées qui ont été enregistrées. Durant cette période, à trois reprises, on a assisté à un certain redressement de l'achalandage. Il s'agit des deux seules années où il y a eu gel des tarifs (1987 et 1994), ainsi que de l'année 1986, lors de l'ouverture de la ligne de métro n° 5.

Pour 1995, la STCUM prévoit 336 millions de passages. Mais ces seuls chiffres n'indiquent pas très bien l'ampleur de la dégringolade.

En 1982, le transport en commun assurait 38,5% des déplacements motorisés sur le territoire de la CUM. En 1990, cette part était descendue à 28,7%. Parallèlement, durant cette période, le nombre total de déplacements motorisés augmentait de 21%, essentiellement au profit de l'auto.

Ainsi, non seulement une partie des pertes de la STCUM allait vers

l'automobile, mais la nouvelle clientèle potentielle s'embarquait massivement dans le quatre roues. On peut estimer actuellement que la part du transport collectif se situe désormais sous la barre des 25%.

Cela indique que le transport collectif est en train de perdre la bataille et ainsi d'être marginalisé contre son ennemi numéro un, le « char ». On connaît les conséquences : hausse de la congestion routière, augmentation de la pollution de l'air et du niveau de bruit, dégradation des conditions de santé, de sécurité et de qualité de vie, déconcentration et éclatement des activités sur le territoire, hausse des coûts d'aménagement et de ses conséquences sur les finances municipales, davantage d'iniquités dans l'accès aux biens et services, etc.

### La sclérose imaginative des élus

Le marasme actuel du transport collectif résulte à la fois de décisions invraisemblables à Québec (ex : en 1992, le ministre Ryan élimine les subventions au transport en commun) et de l'absence de volonté politique des élus municipaux de Montréal et de la CUM de faire du transport en commun une vraie priorité.

Pourtant, plusieurs villes dans le monde se sont engagées dans des solutions de rechange à l'utilisation de l'automobile. Sans entrer dans les détails, on sait par exemple que Portland en Oregon, ville de 500 000 personnes, a maintenu l'utilisation de l'automobile au niveau de 1970 (diminution des deux tiers des stationnements au centre-ville, dont une grande partie du reste est réservée au covoiturage) et réussi à augmenter l'achalandage et le développement du transport en commun (à l'intérieur du centre-ville, l'accès au transport en commun est gratuit) avec des conséquences positives : augmentation de 50% de l'emploi au centre-ville, réduction

de l'étalement urbain, repeuplement des quartiers, etc.

Mais, les leaders politiques municipaux comme le maire Bourque et le maire Ryan, malgré leurs discours guimauves sur le développement du transport en commun, laissent le marché régulariser l'offre et la demande de transport. À Québec, même si le ministre Jacques Léonard a posé un diagnostic éclairant sur la situation globale du transport dans la région de Montréal, ses propositions ne vont pas dans le sens de donner la priorité nécessaire à un vrai développement du transport en commun.

De plus, prenant acte de l'échec qu'a constitué la stratégie du RCM au sein de la Communauté urbaine de Montréal en matière de transport en commun et en particulier du Plan de relance qui nous a déjà coûté des dizaines de millions et dont la STCUM refuse de faire une évaluation sérieuse, nous sommes contraints de prévoir un nouveau déclin de notre système de transport

### À moins que...

La quasi-absence et la faiblesse des organismes qui auraient tout intérêt à ce que le transport en commun reprenne ses lettres de noblesse au profit de la majorité des citoyens, contribuent à laisser le champ libre à des propositions politiciennes qui sont vouées à l'échec.

La dernière décision des dirigeants de la STCUM d'augmenter les tarifs et de réduire les services est inadmissible et doit être combattue. Nous sommes convaincus que des stratégies qui font de l'augmentation de l'achalandage le moyen d'atteindre l'équilibre budgétaire sont possibles et c'est dans cette direction que les dirigeants politiques de la CUM et de la STCUM devraient tendre.

(1) En dehors de la période de grève des employés de la STCUM au mois de mai 1987, l'augmentation de l'achalandage fut significative.

LYSIANE GAGNON



## Le beau gâchis du camp du NON

C'est le 24 octobre que les fédéralistes du Québec se sont tiré dans le pied en enclenchant un processus qui va apporter des munitions considérables aux souverainistes et éventuellement ouvrir la voie à un troisième référendum.

Ce jour-là, Daniel Johnson, saisi de panique devant les sondages, appela Jean Chrétien à la rescousse, ressortant du chapeau une partie des « demandes traditionnelles » de Robert Bourassa. Le lendemain, son lieutenant Pierre Paradis en remettait avec un S.O.S. au reste du Canada.

Jean Chrétien, d'abord pris de court — il était à l'ONU quand M. Johnson l'a subitement mis sur la sellette —, a lui aussi fini par enfourcher le même cheval... et à la fin de la campagne, le camp du NON, désormais embourbé sur le terrain de l'adversaire, essayait désespérément de se présenter lui aussi comme « le camp du changement ».

Bref, comme son prédécesseur Robert Bourassa l'a fait pendant neuf ans — avec le succès que l'on sait —, M. Johnson s'était résolu, dans la panique d'une fin de campagne catastrophique, à faire la politique de ses adversaires.

\*\*\*

Le résultat, on le voit aujourd'hui dans l'indescriptible cafouillage des lendemains référendaires du gouvernement Chrétien.

Ces promesses de changement lancées en l'air retombent sur le nez de leurs auteurs. M. Chrétien, comme c'était à prévoir, est incapable de livrer la marchandise, et même pas capable de faire un bon de commande.

Avant de partir en voyage et de laisser la Chambre des communes sous la houlette hystérique de sa vice-première ministre Sheila Copps, M. Chrétien s'était agité dans tous les sens, essayant d'improviser une solution miracle.

Une reconnaissance symbolique de la « société distincte » par la Chambre des communes, peut-être ? Et un cappuccino, avec ça ? Tiens, et si l'on donnait un droit de veto au peuple plutôt qu'au gouvernement ? Un peu de cannelle sur le cappuccino ?

Ce pauvre M. Chrétien, qui n'a jamais eu une idée originale dans sa vie, et ses conseillers, qui n'avaient pas vu venir le train, n'ont plus maintenant qu'une politique : celle de la toupie. On tourne, on s'étourdit, et puis flouc, on retombe sur le flanc, inerte et impotent.

De toute façon, même s'il avait une idée sérieuse de réforme, le premier ministre du Canada est incapable d'engager les autres intervenants. Et la cacophonie est effectivement totale.

Certains amendements à la Constitution ne requièrent que l'accord de sept provinces, soit, et l'on dit que Clyde Wells va se retirer des qu'Ontario l'aura fait accéder à la magistrature. Mais les refus de bouger sont déjà alignés, et ils viennent de joueurs majeurs qui sont en selle pour des années, comme les Klein, Manning et Harris.

\*\*\*

Incroyable mais vrai, les fédéralistes québécois sont aussi ignorants des réalités du Canada anglais que les souverainistes. Chez ces derniers, c'est plus ou moins compréhensible, puisqu'ils ont cessé, il y a belle lurette, de s'intéresser à ce qui se passe à l'ouest de la rivière Outaouais. Mais venant de libéraux qui se disent attachés au Canada, c'est absolument stupéfiant.

Quand on voit, dans la foulée des engagements irresponsables de Daniel Johnson, les Michel Bélanger, Claude Ryan, Robert Bourassa et tutti quanti recommencer les pèlerinages à Toronto, transportant le boulet des « demandes traditionnelles », on se demande où tous ces gens ont vécu depuis Meech.

Comment a-t-il pu leur échapper que le Canada a fondamentalement changé depuis l'époque de Pépin-Robarts ? Qu'est-ce qui peut bien leur laisser croire que le reste du pays accepterait un nouveau Meech ? Qu'il n'exigerait rien en échange ? Qu'il serait même capable de tolérer l'idée de recommencer une autre ronde constitutionnelle ? Qu'il accepterait de chambarder ses institutions et de paralyser son développement pour faire plaisir à un gouvernement dont il a l'impression qu'il le fait chanter depuis 25 ans et qui est, en plus, pour au moins trois ans encore, aux mains d'un parti séparatiste ?

Qu'est-ce qui peut bien laisser croire aux fédéralistes que le reste du Canada est parcouru par une gigantesque vague de décentralisation, laquelle pourrait satisfaire le Québec tout en faisant l'affaire des autres provinces ?

C'est ce qu'on se plaît à imaginer dans certains milieux, surtout dans les milieux d'affaires, mais cela aussi c'est du « wishful thinking » : le Canada est déjà la fédération la plus décentralisée au monde ; et il y a probablement une forte majorité de Canadiens qui résisterait corps et âme à l'idée d'éroder substantiellement le pouvoir central.

\*\*\*

De toute façon, si jamais les dirigeants élus du Canada anglais étaient assez masochistes pour aller à contre-courant de leur opinion publique, ils auraient beau formuler une « offre », ils n'auraient personne avec qui la négocier !

Le gouvernement québécois n'a qu'une chose au programme, la souveraineté, et il est en place, théoriquement, jusqu'à l'automne 1999.

La souveraineté étant pour l'instant mise entre parenthèses, on peut prévoir que le gouvernement Parizeau (ou son successeur) continuera l'isolement boudeur qui sert de politique extérieure au gouvernement du Québec depuis 1990, et qu'il fera tout pour saboter les espoirs des réformistes.

Aucun consensus n'émergera du Canada anglais, il n'y aura pas d'« offre » susceptible de répondre aux attentes irréalistes des nationalistes québécois, et quand viendra l'heure d'un autre référendum, les souverainistes auront une autre corde à leur arc : un troisième tentative de réforme constitutionnelle soldée par un échec.

Après Meech et Charlottetown, ce sera la cerise sur le sundae, gracieuseté du camp du NON.

Les fédéralistes diront que c'est cette promesse de « changement » qui leur a permis de gagner de justesse. D'abord, ce n'est pas évident, et puis gagner n'est pas tout. Au lieu de ce minable cataplème qui a induit la population en erreur et va prolonger l'agonie, ce qu'il leur aurait fallu, c'est une autre philosophie de campagne, axée sur la conviction.

Mais la conviction, évidemment, c'est ce qui manquait le plus au camp du NON.

### LA CITATION

Suite de ma chronique de mardi. L'auteur de la citation concernant les « immigrés » et le référendum est Jean-Marie Le Pen. Ceux qui y ont retrouvé leur pensée sont en belle compagnie.

**POLITIQUE**

# 78 p. cent des électeurs hors Québec ont voté NON

**NORMAN DELISLE**  
de la Presse Canadienne  
QUÉBEC

Les électeurs résidant hors du Québec se sont inscrits nombreux et ont voté massivement en faveur du NON le 30 octobre dernier, révèle le rapport détaillé des résultats du référendum que vient de publier le Directeur des élections.

Ce rapport, rendu public hier, permet en effet de constater que plus de 14 800 électeurs qui ont quitté le Québec depuis moins de deux ans s'étaient inscrits sur la liste électorale, comme le permet la loi.

De ce nombre, quelque 11 700 ont

voté. Une fois les bulletins nuls éliminés, on constate que 78 pour cent de ceux qui se sont exprimés, soit 8917, ont voté NON tandis que 22 pour cent, soit 2511, ont voté OUI.

Ce sont les électeurs hors Québec provenant des circonscriptions à majorité anglophone chez qui l'enthousiasme a été le plus fort pour s'inscrire et voter.

On a compté 1052 inscriptions dans Westmount Saint-Louis, 771 dans Jacques-Cartier, et 600 dans Nelligan, trois circonscriptions de l'Ouest de Montréal.

Les électeurs hors Québec inscrits dans Westmount ont voté NON à 96 pour cent. Ceux inscrits dans Jacques-

Cartier ont voté dans le même sens à 98 pour cent et dans Nelligan, l'appui au NON a été de 96 pour cent.

Il faut dire que deux groupes, le Conseil pour l'unité canadienne et le Comité to Register Voters Outside Québec, ce dernier comité présidé par Caspar Bloom, avaient fait campagne en septembre dernier pour inciter les électeurs hors Québec à s'inscrire en vue du référendum.

C'est probablement ce qui explique que le nombre d'inscriptions ait dépassé les 14 800 alors qu'il n'était que de 2400 au scrutin de septembre 1994 et de 1050 à celui de septembre 1989.

D'autres groupes d'anciens québécois

se sont inscrits en grand nombre pour voter. C'est le cas notamment de militaires qui ont déménagé, mais qui se sont inscrits dans la circonscription de Chauveau, où se trouve la base de Valcartier. On y a compté 400 inscriptions.

On a aussi relevé plusieurs fonctionnaires qui ont déménagé. Ceux qui se sont inscrits dans les comtés de Hull étaient vraisemblablement des fonctionnaires fédéraux tandis que ceux inscrits dans Jean-Talon (Québec) provenaient de la fonction publique provinciale.

Notons que c'est le gouvernement libéral qui avait attribué, en 1989, le droit de vote aux électeurs hors Québec qui avaient déménagé depuis 10 ans ou moins.

Toutefois, en 1992, le gouvernement du Québec a ramené à deux ans le délai à partir duquel un électeur devait avoir déménagé hors de la province pour pouvoir voter.

Plusieurs se demandent cependant, au sein du gouvernement péquiste, si ce droit de voter pour des gens qui ont quitté le Québec devrait être maintenu, compte tenu que ces citoyens ne paient plus d'impôts au Québec.

On signale également que les électeurs qui ont quitté le Québec et qui veulent s'inscrire sur la liste électorale doivent déclarer qu'ils ont l'intention de revenir au Québec. Mais aucun mécanisme de contrôle n'est mis en place pour vérifier la véracité de cette déclaration.

## Ottawa envisage de donner certains pouvoirs policiers aux gardes frontaliers

Presse Canadienne  
OTTAWA

Le gouvernement étudie des moyens de donner aux gardes frontaliers certains pouvoirs policiers, comme la compétence pour procéder à l'arrestation des chauffeurs en état d'ébriété, indique le ministre du Revenu David Anderson.

« Donner aux douaniers les mêmes pouvoirs qu'aux policiers n'est peut-être pas une bonne idée », a déclaré hier M. Anderson à l'extérieur des Communions.

« Il est cependant possible que certains de ces pouvoirs servent à rehausser l'efficacité de leur travail et à améliorer la sécurité du public. »

Mais M. Anderson, qui a commandé un rapport sur le sujet, s'est dit opposé au port d'une arme par les douaniers.

« On aurait du mal à me convaincre que le fait d'armer

les douaniers est une bonne idée. »

M. Anderson a soutenu que la sécurité constitue un problème majeur quand il s'agit de décider de donner davantage de pouvoirs aux gardes frontaliers.

Ces derniers devraient suivre le même entraînement que les policiers pour être en mesure de réagir adéquatement en cas de menace contre eux-mêmes ou contre le public en général, a-t-il dit.

« Le processus pourrait s'avérer long et coûteux. Et il pourrait, bien sûr, changer l'idée que le public se fait actuellement des douaniers si ces derniers sont impliqués dans un autre genre de travail. »

M. Anderson a dit qu'il s'attendait à avoir le rapport en main d'ici peu mais qu'il n'avait pas encore décidé s'il allait le rendre public.

## Les autochtones se sont massivement prévalus de leur droit de vote pour appuyer le NON

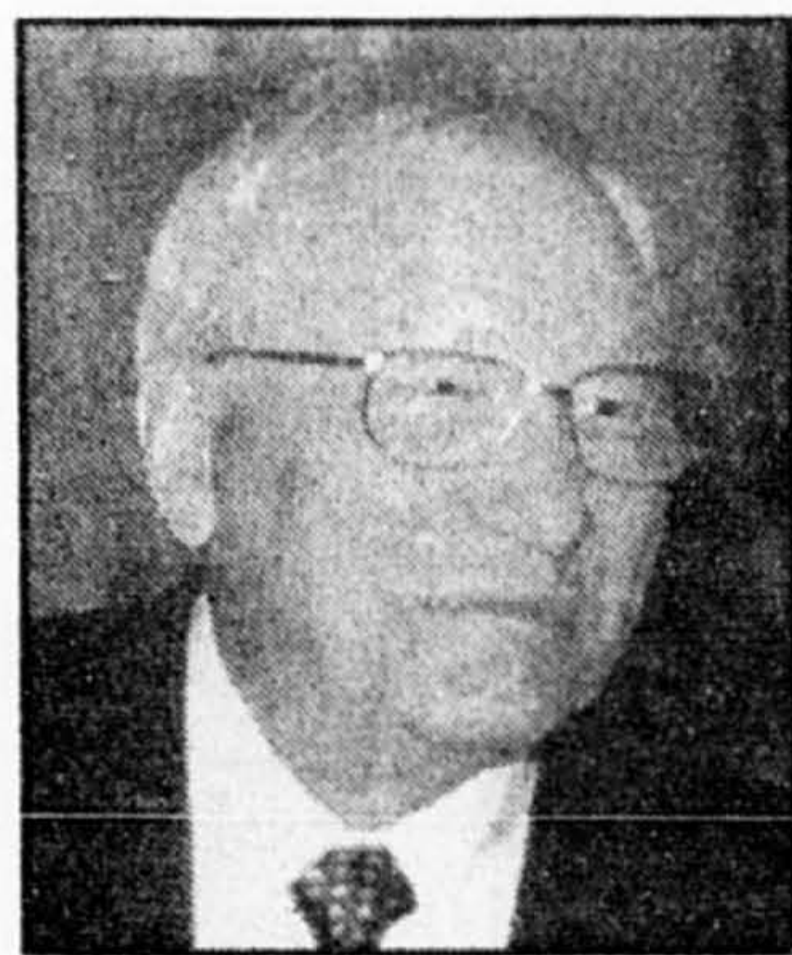
**NORMAN DELISLE**  
de la Presse Canadienne  
QUÉBEC

Les autochtones du Québec, du moins ceux qui ont voté officiellement lors du référendum du 30 octobre dernier, sont des adversaires acharnés de la souveraineté du Québec.

Les résultats détaillés du référendum, publiés hier par le Directeur des élections Pierre-F. Côté, montrent en effet que le NON l'a emporté par plus de 95 pour cent des voix dans la plupart des communautés autochtones qui, contrairement à la tradition, se sont massivement prévalues de leur droit de vote, cette fois-ci.

Seule exception à la règle : les Mohawks de Kanesatake, Kahnawake et Akwesasne, qui ne se sont même pas inscrits sur la liste électorale et qui n'ont donc pas voté.

Partout ailleurs, on s'est rendu aux urnes et on a enregistré un fort vote fédéraliste.



Pierre F. Côté

Voici quelques exemples. Les huit communautés crie du Nord-Ouest du Québec ont donné des majorités massives au NON. Celle de Chisasibi par 1084 voix contre 56, celle de Wemindji par 368 voix contre 5, ou celle de Mistissini par 713 voix

contre 40. Chez les Attikameks, on a compilé un vote de 518 voix contre 53 pour le NON, mais seuls les électeurs de Manouane se sont présentés massivement aux urnes. Dans les deux autres communautés attikameks de Weymontachie et de Obedjiwan, on a peu voté.

Les Montagnais de la Côte-Nord ont également voté NON, comme à Malienam (194 NON et 7 OUI). Même ceux de la péquiste région du Lac-Saint-Jean, à Mashteuiatsh, ont donné 82 pour cent des voix au NON.

L'appui au NON, quoique majoritaire, a été plus modeste chez les Abénaquis du centre du Québec (225 NON et 77 OUI) ou chez les Hurons de Wendake (568 NON et 162 OUI).

Chez les Micmacs de Gaspésie, les deux principales communautés ont voté NON à 99 pour cent, soit 742 voix contre huit.

De même, les Naskapis de Kawawachikamach (Shefferville) ont voté NON par 209 voix contre six.

Il faut noter qu'il est cependant plus difficile d'isoler le vote des Inuit, car les 15 communautés du Grand Nord comptent un certain pourcentage de non-autochtones qui votent dans les mêmes bureaux de scrutin.

C'est ainsi que dans la principale communauté inuk, celle de Kuujuaq, les forces du OUI ont pris 23 pour cent des voix mais il est impossible de savoir dans quelle proportion le vote s'est divisé entre les deux communautés.

Dans une autre importante communauté inuk, Puvirnituq, où vivent très peu de Blancs, le OUI a obtenu un score relativement bon de 27 pour cent des suffrages.

Mais le fort achalandage des autochtones aux bureaux de scrutin dans le Nord québécois a fait en sorte que le taux de participation a grimpé de 52 à 85 pour cent dans Ungava par rapport au scrutin de 1994.

### Jonc 50 points !

RIEN À PAYER AVANT MARS 96\*

0.50 points de diamant total  
OR 14 carat  
Prix d'évaluation 1 000 \$

SEULEMENT **549 \$**

CM MICHAUD

\* Sur acceptation du crédit, ne payez que les taxes.

937, RUE BELANGER, MONTRÉAL 948-1212

### BusinessWay NE PAYER RIEN AVANT JANVIER 1996

CENTRES D'ORDINATEURS La vente prend fin le 11 Nov. '95

<p><b>Cor.Bit</b></p> <p>8 Meg Mémoire Vive 840 Meg Disque Dur Lecteur 3.5" 1.44 Meg Carte Vidéo 1 Meg Ecran .28dp 14" SVGA Clavier 101 Touches Garantie 4 Ans**</p> <p>486 DX2/60 16.0 Mo 1279.95 \$ 486 DX2/100 PCI 256 Mo 1449.95 \$ Pentium 75 PCI 256 Mo 1699.95 \$</p>	<p><b>COMPAG PRESARIO 9546</b></p> <p>586 Pentium 100 Mhz 8 Meg. Disque Dur 1.06 GB Lecteur 3.5", CD-ROM 4x Carte Sonore Table Wave Fax/Modem 19200 BPS Windows 95 inclus et plus**</p> <p>3099.95 \$</p>
<p>CD-ROM 4x Philips, Interne 189.95 \$</p> <p>Disque Dur I.D.E. 850 Meg Quantum 279.95 \$</p> <p>Module Mémoire 4 Meg 72 Pins 199.95 \$</p> <p>Sound Blaster Value CD 4x 369.95 \$</p>	<p>Fax/Modem/Repondeur Interne 14 400 BPS 79.95 \$</p> <p>HEWLETT PACKARD LaserJet 5L 600 Points/Pouces 699.95 \$</p> <p>Disquettes 1.44 Mo Boite de IO MCX 3.99.95 \$</p>

Financement sujet à l'approbation du crédit. \*\* détails en magasin. Prix/Spécifications sujets à changements sans préavis. Les prix mentionnés sont comptant ou carte BusinessWay. Les taxes sont en sus. Nous réservons le droit de limiter les quantités.

488 Souve O. Mill. 11255 Rue Gouv. Mill. 3139 Des Sources, D.D.O. 1545 Cobuse, 75 3030  
336-9393 939-1500 684-0030 681-4242

### E.A.D.A. ENFANTS ADULTES

TU AS VÉCU DANS UNE FAMILLE DYSFUNCTIONNELLE OU ALCOOLIQUE

**(514) 729-7185**

## POUR PASSER RAPIDEMENT D'UN POINT... À 18 000 AUTRES.

**OBTENEZ 18 000 POINTS CANADIEN PLUS AVEC LA NOUVELLE BMW 318ti\*.**

Il n'y a vraiment plus aucune raison de résister à la tentation de la 318ti de BMW. En effet, en louant ou en achetant une 318ti, vous obtiendrez 18 000 points Canadien Plus. Sans parler d'un moteur de 1,8L et 138 chevaux, d'un système de freins antiblocage et de sacs autogonflables de série cotés conducteur et passager. Le tout offert en modèle de base, sport ou actif à partir de 24 900 \$\*\*.

Voilà qui prouve une fois de plus à quel point BMW vous emmène plus loin. Passez sans plus tarder chez votre concessionnaire et faites l'essai de la nouvelle BMW 318ti. Pour en savoir plus sur la BMW 318ti et toute la famille BMW, visitez notre site sur le web au <http://www.bmw.ca>.



**LE PLAISIR DE CONDUIRE.**

\* Offre basée sur la nouvelle BMW 318ti 1995. Financement de la location uniquement par l'entremise des Services financiers BMW pour un terme minimum de 24 mois. Cette offre est en vigueur chez les concessionnaires BMW participants et s'applique uniquement aux modèles en stock. Les clients doivent prendre livraison du véhicule avant le 30 décembre 1995. \*\*PDSF pour la 318ti, modèle de base. Le concessionnaire peut vendre pour moins. Taxes, transport et préparation en sus.

**POLITIQUE**

# La réduction proposée de la réserve militaire est jugée exagérée

Les réservistes passeraient de 74 000 à 23 000

**ROLLANDE PARENT**  
de la Presse Canadienne

■ Un groupe de pression constitué de réservistes de l'armée canadienne juge exagérées les réductions du nombre de réservistes et de quartiers généraux suggérées mardi par une commission gouvernementale au ministre fédéral de la Défense David Collette.

Pour le Québec, la restructuration proposée ferait passer de trois à deux le nombre de quartiers généraux situés à Montréal, Québec et Sherbrooke et réduirait du quart le nombre de réservistes, qui passeraient de 5000 à 3750, a expliqué M. Pierre Boucher, coprésident de Réserves 2000, un groupe pancanadien majoritairement composé de réservistes.

Les réservistes sont des citoyens exerçant la fonction de soldat à temps partiel. Ils représentent le quart des soldats qui participent aux missions de maintien de la paix dans le monde.

« Nous sommes parfaitement

conscients des lacunes existantes et de la nécessité de faire une restructuration.

« Nous savons qu'il y a des unités inefficaces et qu'il y a lieu de réduire le nombre de quartiers généraux, mais nous pensons que la réduction proposée est trop draconienne », a déclaré M. Boucher, hier, en conférence de presse.

« Nous espérons que le ministre révise ce nombre », a-t-il ajouté.

Les réservistes sont composés à 80 pour cent de jeunes étudiants âgés de 15 à 25 ans et dont 19 p. cent sont des femmes. Ils se soumettent à un entraînement militaire à raison d'un soir par semaine, d'une ou deux fins de semaine par mois et durant les mois de vacances estivales. Ils reçoivent 65 \$ par jour.

Dans son rapport, la commission de trois membres dirigée par M. Brian Dickson, ancien juge de la Cour suprême du Canada, juge l'organisation des réservistes inefficace, dotée d'une infrastructure onéreuse et d'un trop grand nombre d'unités pour offrir un entraînement efficace.

Ce rapport, remis au ministre Collette le 7 novembre, sera transmis au comité permanent de la Chambre des communes sur la défense nationale et les anciens combattants qui présentera ses recommandations au ministre le 15 décembre.

Le rapport recommande principalement :

- de restructurer l'organisation en réduisant le nombre de quartiers généraux de 14 à 7 ;
- d'éliminer les petites unités qui sont les moins efficaces ;
- de reprendre le plan de mobilisation en définissant clairement le rôle de la réserve ;
- d'incorporer automatiquement tout le personnel militaire à la retraite à la réserve supplémentaire — l'adhésion est volontaire à l'heure actuelle ;
- d'améliorer les avantages sociaux et la rémunération des réservistes.

Le rapport est cependant muet sur les coûts des changements proposés.

Le Canada compte 74 000 réservistes et Ottawa a l'intention de réduire ce nombre à 23 000.

# L'affaire somalienne : enquête sur la possibilité d'un camouflage

**Presse Canadienne**  
OTTAWA

■ La police militaire enquête actuellement sur la possibilité d'un camouflage en ce qui a trait aux documents relatifs à la mission en Somalie.

La question porte sur la requête présentée par la radio de la CBC pour obtenir des documents du ministère de la Défense. La CBC soutient que le lieutenant-général Jean Boyle lui avait répondu que ces documents n'existaient pas, mais que par la suite elle les avait découverts avec la signature de M. Boyle.

Le capitaine Michel Arsenault, un porte-parole du ministère, a déclaré que M. Boyle ne pouvait être interviewé et que le ministère n'était pas non plus en mesure de faire des commentai-

res à cause de l'enquête en cours. Le ministre de la Défense, David Collette, était plutôt réticent à discuter de la question pendant que la police enquête. Il a tout de même admis que son ministère avait découvert des « irrégularités » il y a quelques semaines.

« C'est imprudent et peu judicieux et je crois que c'est très malheureux de commenter ou de laisser planer des doutes au sujet de tout individu avant que des preuves soient présentées pour corroborer toute accusation », a souligné M. Collette.

Mais il a confirmé que « quiconque était impliqué et était responsable fait évidemment l'objet de cette investigation ».

NewsWorld, le canal de nouvelles continues de la CBC, a rapporté hier soir que M. Boyle figure parmi les candidats susceptibles de succéder au général

John de Chastelain, qui a l'intention d'abandonner ses fonctions de chef d'état-major plus tard cette année.

C'est la deuxième fois que des questions sont soulevées au sujet du refus possible de la part du ministère de la Défense de dévoiler des documents relatifs à l'affaire somalienne.

Depuis octobre, la police militaire enquête sur d'autres changements effectués dans des documents publiés par la CBC à la suite d'une requête présentée par le biais de la Loi d'accès à l'information.

A l'époque également, les autorités se sont rendu compte que le ministère avait enfreint la Loi d'accès à l'information en prenant note des requêtes présentées par certains journalistes au sujet de l'affaire somalienne et en communiquant leurs noms aux responsables du ministère.

Dix jours seulement!

*l'antique charme*

rabais jusqu'à **100 \$**

La série Belle Epoque® ... D'une élégance classique, ces tables au riche fini acajou sont dotées de magnifiques pieds cannelés, et sont ornées de médaillons en laiton massif sur la ceinture



**269 \$**

Table de canapé polyvalente, elle constituera un complément raffiné à tout style de décor. 23 po h; 24 po carrés Cour. 349 \$



**349 \$**

Console  
Un buffet pour les Fêtes ou une table de vestibule. 29 1/2 po h x 55 po l x 14 1/2 po p. Cour. 449 \$  
Non montrée :  
Table de salon  
18 po h x 44 po l x 24 1/4 po p. Cour. 449 \$ Solde 349 \$

Recevez un bon pour

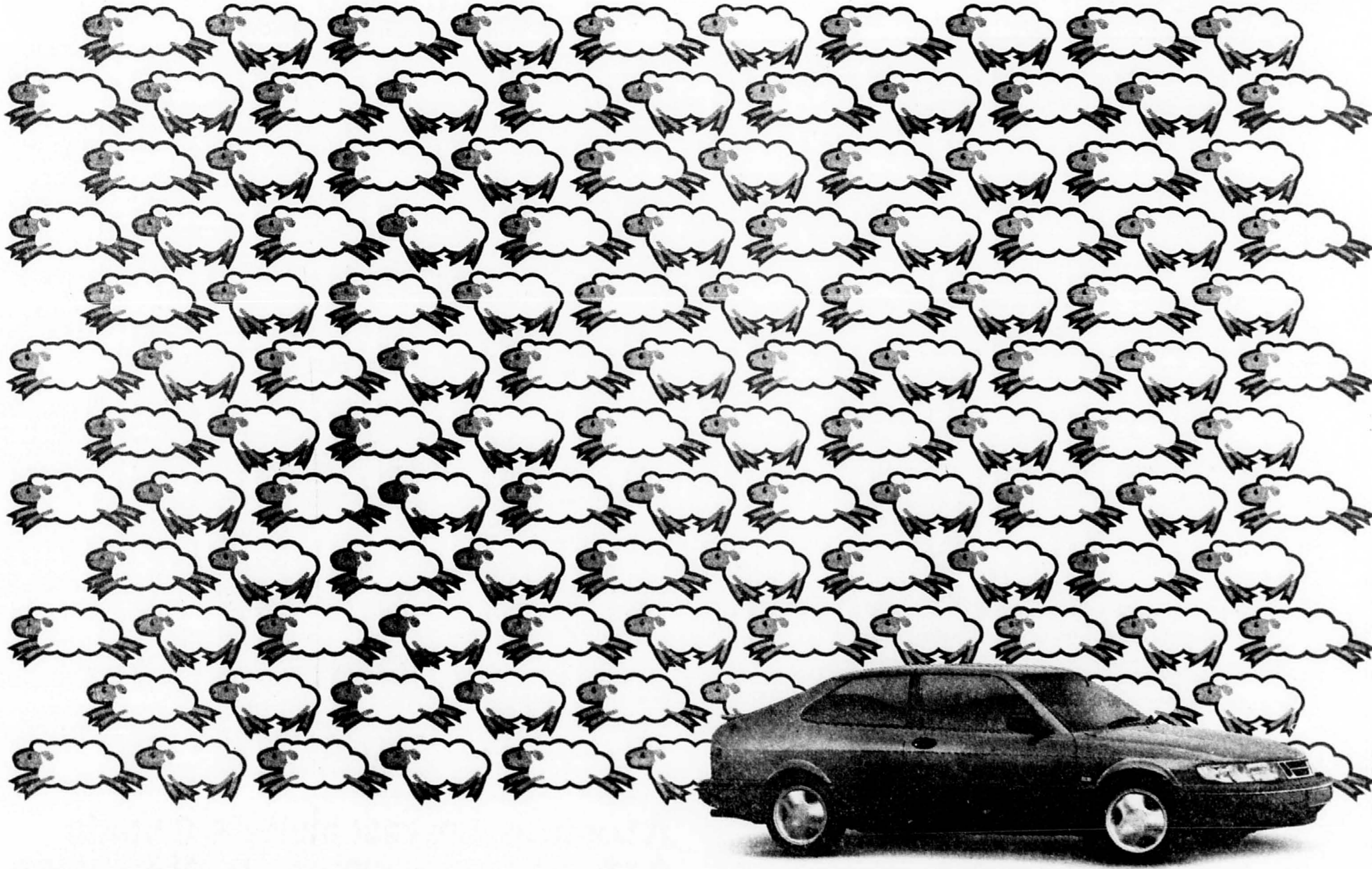
**25%**  
de rabais

Avec tout achat de 99 \$\* ou plus, d'ici le 30 novembre. Ensuite remettez ce bon et obtenez votre rabais entre le 1<sup>er</sup> et le 24 décembre 1995.  
\* Montant net avant les taxes applicables. Obtenez de plus amples renseignements en magasin.

Prix en vigueur jusqu'au 19 novembre 1995. Tout est prêt à emporter dès aujourd'hui. Demandez notre catalogue gratuit. Nous acceptons MasterCard, Visa, American Express et les cartes de débit.

Le centre Eaton de Montréal 844-8498  
Ville Mount-Royal Centre Rockland 344-4688  
Centre Fairview Pointe Claire 694-4266 • Le Carrefour Laval 978-5362  
Les Galeries d'Anjou 352-7696 • Les Promenades Saint-Bruno 441-0987  
Chicoutimi Place du Royaume 543-9089  
Ville de Québec Les Galeries de la Capitale 624-0805 • Place Ste-Foy 651-7664

**La Compagnie Bombay**



Vous ne trouverez jamais un propriétaire de SAAB au milieu d'un troupeau. La seule idée de faire comme tout le monde suffit à lui donner des boutons. C'est pourquoi il est si à l'aise avec une auto comme la SAAB qui, avec sa traction avant, sa construction suédoise, son plaisir évident à jouer dans la neige, clame haut et fort sa profonde différence.

La SAAB et son propriétaire s'entendent parce qu'ils se ressemblent.

Pour plus d'information: 1 800 263-1999

**449 \$/mois\***  
Location 36 mois  
900S Turbo1996

À PARTIR DE 32 150 \$\*\*

**SAAB**

À contre-courant.

\* Paiements basés sur un bail de location de 36 mois selon le PDSF de la SAAB 900 S 1996. Transport, taxes de vente et immatriculation en sus. Versement initial de 4 953 \$ ou échange équivalent, premier paiement de 449 \$ et dépôt en garantie remboursable de 475 \$ requis à la signature. Frais de 5 \$ par kilomètre applicables après 72 000 km. Sujét à l'approbation du crédit. Voyez votre concessionnaire SAAB pour plus de détails. \*\* PDSF. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre.

Bourassa Saturn Saab Isuzu  
1615, boul. St-Martin Est  
Laval • 385-9191

Décarie Saturn Saab Isuzu  
5400, boul. Décarie  
Montréal • 483-5555

Gravel Saturn Saab Isuzu  
1, Place Ville Marie, Montréal  
(angle Cathcart et McGill) • 861-2000

Grenier Saturn Saab Isuzu  
705, boul. Des Seigneurs  
Terrebonne • 964-1374

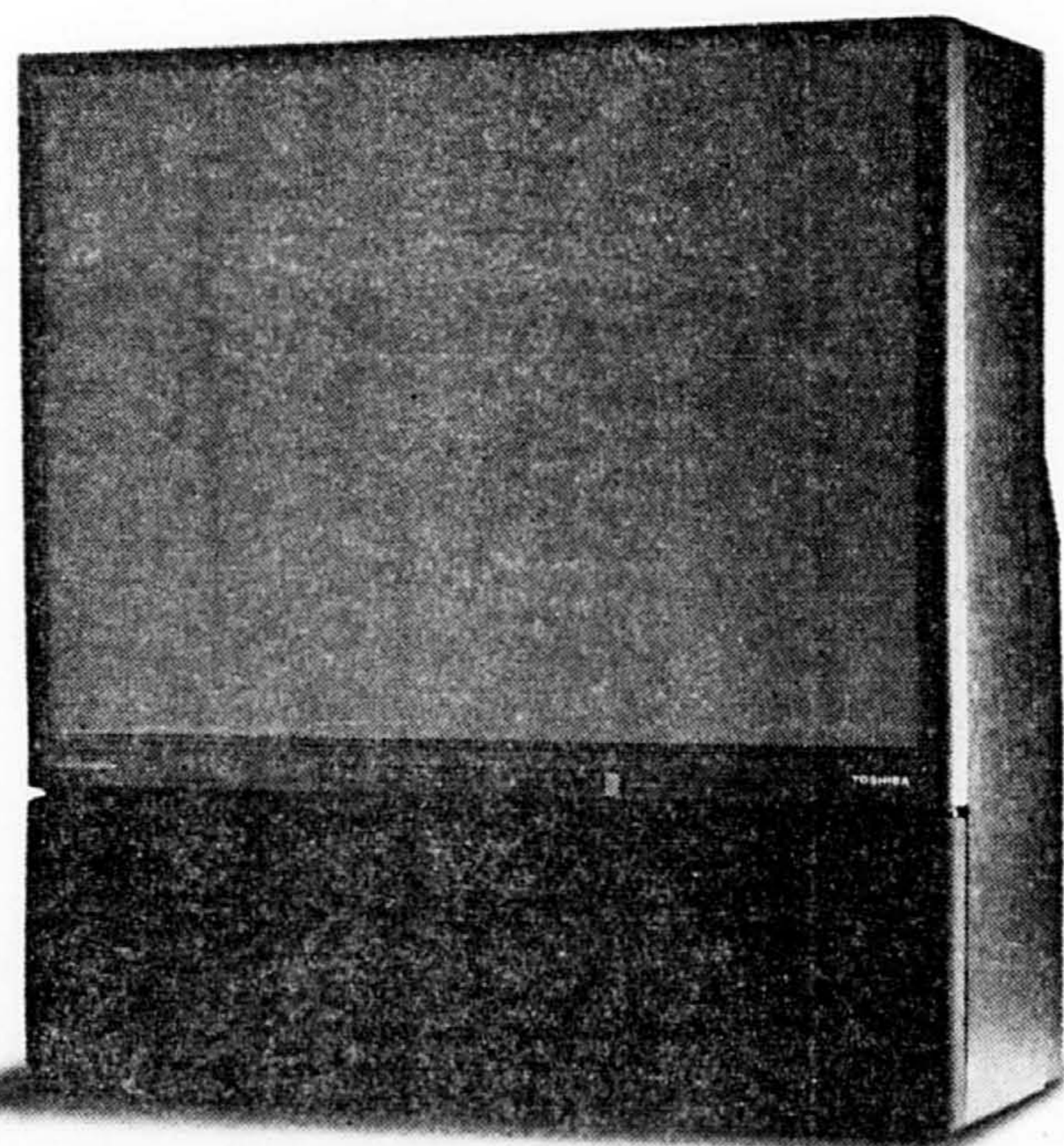
Mondial Saturn Saab Isuzu  
9415, avenue Papineau  
Montréal • 385-7222

Saturn Saab Isuzu de Blainville  
249, boul. Seigneurie Ouest  
Blainville • 437-6317

West-Island Saturn Saab Isuzu  
10333, boul. Gouin Ouest  
Roxboro • 684-3161

# LES COPAINS D'ABORD

PARTAGEZ AVEC VOS AMIS  
L'ÉMOTION DU GRAND ÉCRAN.



**THEATERVIEW®** Réservez-vous la meilleure place pour regarder votre film préféré. Vous serez émerveillé par l'extraordinaire qualité des images et du son que peut vous apporter la gamme d'appareils THEATERVIEW®.

Avec un choix d'écrans de 48, 55 ou 61 po logés dans un boîtier plat de moins de 20 à 26 po de profondeur, vous pourrez vraiment savourer tous les avantages de cette technologie.

Toutes les caractéristiques les plus sophistiquées sont réunies pour donner une telle qualité d'image : filtre en peigne faisant appel à la technique Y-C 3D, objectif sophistiqué de courte longueur focale, définition de 800 lignes et écran à contraste élevé avec angle de visionnement de 160°... sans oublier la fonction image sur image (deux syntonisateurs) et le sous-titrage sur muet.

Vous pouvez choisir le modèle de 48 po avec système de sous-graves SBS ou le modèle de 55 ou encore celui de 61 po avec processeur numérique DSP à quatre canaux et ambiophonie Dolby avec haut-parleurs arrière (compris).

Si vous voulez avoir des émotions comme vous n'en avez jamais eues, optez pour la série THEATERVIEW® de Toshiba.

TP48E60 : Seulement 3 299 \$      TP55E80 : Seulement 4 199 \$      TP61E80 : Seulement 4 999 \$

L'empreinte de demain  
**TOSHIBA**

**MEUBLES DOMON**  
Lachine 637-5837  
Montréal 527-4331  
Chateauguay 692-1040  
Verdun 766-2331  
Laval 688-1414  
Dorion 424-5161  
Deux Montagnes 473-2757

**GERMAIN LARIVIERE**  
4060, boul. Laurier  
Ste-Rosalie 799-5522

**M.D. VAILLANCOURT**  
2400, boul. Le Corbusier  
Laval 337-6077

**LE PERE DU MEUBLE**  
Montréal Nord 321-3310  
Longueuil 647-1141  
Montréal 273-9901  
Laval 682-1414  
St-Léonard 328-1656

**AMEUBLEMENT BRANCHARD**  
586, boul. Maloney Est  
Gatineau 663-8557

## POLITIQUE



PHOTO PC

Le premier ministre du Canada, M. Jean Chrétien, est aidé par un agent de la GRC au moment de descendre de voiture, à son arrivée à Perth, en Australie. M. Chrétien a fait une halte dans cette ville hier, alors qu'il faisait route vers Auckland, en Nouvelle-Zélande, où il participe au sommet du Commonwealth.

### Chrétien déplore les essais nucléaires français à Mururoa

Presse Canadienne  
PERTH, Australie

■ Le premier ministre Jean Chrétien a déploré hier, en Nouvelle-Zélande, le fait que la France effectue des essais nucléaires dans l'atoll de Mururoa.

« Nous déplorons l'action du gouvernement français, a-t-il dit avant de s'envoler vers Perth, où débute demain le sommet de trois jours réunissant les 52 pays du Commonwealth. Nous espérons qu'il mettra fin à ces essais très bientôt. »

M. Chrétien a cependant ajouté qu'il ne savait pas appuierait une résolution du Commonwealth qui aurait pour effet de condamner ces tests.

Mais il pourrait se retrouver sur la défensive en raison de la récente décision du Canada de se retirer comme co-parrain d'une résolution aux Nations unies visant à interdire les tests pour l'armement nucléaire.

Le Canada va tout de même voter en faveur de la résolution, mais ce pourrait être insuffisant au goût de pays du Common-

wealth telles la Nouvelle-Zélande, qui est fort mécontente de la tenue de tests par la France dans le Pacifique-Sud.

Le premier ministre et les autres leaders des pays du Commonwealth seront par ailleurs confrontés, au cours des prochains jours, à un délicat problème concernant les questions de la démocratie et des droits de la personne.

Les dirigeants des pays du Commonwealth devront notamment décider de la position à adopter à l'égard des trois dictatures militaires toujours en place au sein de ce groupe de nations réunies par une commune allégeance à la couronne britannique.

Dans une tentative pour se définir un objectif à la mesure des années 1990, les pays du Commonwealth ont en effet décidé de défendre les causes de la démocratie et des droits de la personne.

Dans cet esprit, les leaders du Commonwealth tenteront de persuader les dirigeants de trois pays africains, le Nigeria, la Sier-

ra Leone et la Gambie, de se démocratiser. La tâche s'annonce particulièrement difficile, voire impossible, dans le cas du Nigeria.

Le discours du premier ministre Chrétien portera sur l'importance de forums comme celui du Commonwealth pour permettre aux pays de régler leurs différends.

La réunion des pays du Commonwealth sera aussi l'occasion d'une première rencontre entre le premier ministre Chrétien et la reine depuis la célèbre blague orchestrée par un humoriste d'une station de radio montréalaise. Au cours de la campagne référendaire, Pierre Brassard était parvenu à entrer en contact avec la reine par téléphone, en lui faisant croire qu'elle discutait avec Jean Chrétien.

Cette réunion de trois jours en Nouvelle-Zélande s'inscrit dans le cadre d'un voyage de deux semaines du premier ministre Chrétien. Il doit ensuite se rendre à la conférence du groupe de coopération économique Asie-Pacifique, avant de rentrer au Canada le 18 ou le 19 novembre.

### Mila Mulrone y aurait vendu des meubles quatre fois leur valeur à Ottawa

Presse Canadienne  
OTTAWA

■ Mila Mulrone, l'épouse de l'ex-premier ministre conservateur, aurait vendu des articles de mobilier à une agence fédérale pour près de quatre fois leur valeur, selon une évaluation indépendante rendue publique.

Cette étude établit à 39 050 \$ la valeur de revente des objets — du mobilier, des lampes, des porcelaines — laissés par Mila Mulrone dans les résidences officielles du premier ministre. Au début de l'année 1993, la Commission de la capitale nationale avait accepté de verser 150 000 \$ pour l'achat de ces objets.

Plus tard au cours de l'année 1993, les Mulrone avaient annulé l'entente et retourné le chèque, en raison de la mauvaise publicité qu'avait suscitée cette affaire.

Deux autres évaluations faites pour le compte de la commission avaient établi la valeur de remplacement — par opposition



Mila Mulrone y

à la valeur de revente — des articles à 185 343 \$ et 174 690 \$ respectivement, selon ce qu'a fait savoir un porte-parole de la commission, Diane Dupuis.

Une autre évaluation, d'origine incertaine celle-là, établissait la valeur de remplacement à 168 200 \$.

La commission peut maintenant dévoiler les chiffres de 39 050 \$ et 168 200 \$ puisque Mila Mulrone a retiré l'injonction obtenue auprès d'une cour fédérale qui en empêchait la divulgation.

Jean Bertrand, l'avocat de Mila Mulrone, a précisé que l'injonction avait été retirée le mois dernier après que sa cliente eut décidé de faire don au gouvernement de la majorité des articles.

Des documents déposés en cour fédérale l'année dernière alléguaient que la divulgation des évaluations aurait l'effet de nuire aux efforts de Mme Mulrone pour la revente des articles au meilleur prix possible.

### À Londres, Charest invite le Canada à réagir avec diligence au référendum

Presse Canadienne  
LONDRES

■ Le Canada doit agir sans tarder pour prouver qu'il a entendu l'appel au changement que signifie le résultat serré du référendum au Québec.

C'est l'avertissement qu'a lancé hier à Londres le leader du Parti conservateur Jean Charest.

Les gouvernements fédéral et provincial doivent aussi démontrer que le changement peut être proposé à un électeur rendu cynique par les échecs des accords

du lac Meach et de Charlottetown, a soutenu M. Charest.

Le leader conservateur, qui se trouve à Londres pour prendre la parole devant le Canada Club, a affirmé que trois conditions doivent obligatoirement être remplies pour mettre fin aux maux constitutionnels du pays :

- la mise sur pied d'un plan conjoint visant à réduire les déficits et dettes des gouvernements fédéral et provinciaux ;
- qu'Ottawa mène rapidement à bien la cession aux provinces de toute responsabilité en matière

de services que ces dernières peuvent fournir de façon plus efficace ;

- de meilleures préparations pour réaliser les changements constitutionnels qui sont à portée de la main.

« Nous devons procéder par étapes », a déclaré M. Charest. « Il est absolument nécessaire que chaque étape constitue une réussite. »

Il faut s'efforcer de traiter de questions qui touchent l'ensemble du Canada, pas seulement le Québec, a-t-il, dit.

ACTUALITÉS

# Il y a 25 ans aujourd'hui, la France perdait son dernier « roi »



Une page  
**D'HISTOIRE**  
AVEC PIERRE VENNAT

■ « Le roi de France est mort ». Ainsi titrait l'éditorialiste de *La Presse* il y a 25 ans, tandis qu'en gros caractères à la une, notre journal annonçait « De Gaulle est mort ».

Le 9 novembre 1971, en effet, le général Charles de Gaulle, qui s'était voulu synonyme de la France glorieuse, est mort subitement vers 19 h 30 à Colombey-les-Deux-Églises, où il s'était retiré après avoir abandonné la présidence de la République, un an et demi plus tôt, en avril 1969.

Si, pour les Français et les historiens, de Gaulle demeurera toujours le symbole de la Résistance avec son appel historique du 18 juin 1940 dans lequel il incitait ses compatriotes à ne pas obéir à l'armistice conclu avec les Allemands et à continuer la lutte avec lui, pour les Québécois, il reste surtout celui qui, du haut du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, lança, le 24 juillet 1967, son historique « Vive le Québec libre ! ».

Mais Charles de Gaulle n'était pas un président ordinaire. L'éditorialiste Jean Pellerin l'avait bien compris en coiffant son éditorial du lendemain du titre « Le roi de France est mort ».

Car sa mort mettait fin soudainement, non seulement à la carrière fulgurante d'un homme d'État, mais à une époque de l'histoire. Avec de Gaulle disparaissait un monde, une mentalité, une conception de l'histoire

que seuls les plus âgés parmi nous ont connue. Après Roosevelt, Staline et Churchill, c'était le dernier des quatre grands qui s'en allait.

Charles de Gaulle avait connu une carrière exceptionnelle de résistant, de libérateur, de décolonisateur et de réformateur.

Il est né à Lille le 22 novembre 1890. Reçu à 18 ans à l'École militaire de Saint-Cyr, il en sort en 1912 dans les premiers, comme sous-lieutenant et eut comme premier colonel nul autre que le futur maréchal Philippe Pétain.

Durant la Première guerre mondiale, il fut blessé au combat. Promu capitaine, il est fait prisonnier. On lui attribue cinq tentatives d'évasion.

De retour à Saint-Cyr comme professeur d'histoire militaire, il épouse, le 8 avril 1921, celle qui devait l'accompagner jusqu'à la fin, Yvonne Vendroux. En 1931, maintenant promu lieutenant-colonel, il est en garnison à Beyrouth. En mai 1940, à 49 ans, c'est le plus jeune général de l'armée française.

Le gouvernement, après s'être replié à Bordeaux, démissionne et de Gaulle part pour Londres en avion le 17 juin. Il y lance son appel historique à la résistance le lendemain. Du même souffle, il crée le mouvement de la « France libre ».

Puis, l'Afrique du Nord libérée, de Gaulle constitue, le 3 juin 1943, à Alger, un comité de libération nationale qui, un an plus tard, se transforme en « gouvernement provisoire de la république française ».

Débarqué le 14 juin 1944 en Normandie, le général de Gaulle fait son entrée dans Paris libéré le 25 août et s'impose à la tête du gouvernement. Mais ne pouvant obtenir l'appui unanime qu'il jugeait indispensable pour la réalisation de son programme,

il démissionne le 26 janvier 1946 de la présidence du gouvernement et se retire à Colombey-les-Deux-Églises.

Il ne devait revenir au pouvoir que le premier juin 1958, rappel suscité par les événements d'Algérie et la menace d'un coup d'État en France. Entre-temps, il avait rédigé ses mémoires de guerre et créé le Rassemblement du peuple français.

Élu président de la république le 21 décembre 1958, le général de Gaulle conduisit à son terme la décolonisation de l'Afrique noire, deux ans plus tard. Puis, après avoir triomphé du putsch des généraux (22 avril 1961), il accorda également à l'Algérie son indépendance.

Sur le plan intérieur, le général de Gaulle fit approuver par référendum, le 18 octobre 1962, l'élection du président de la république au suffrage universel. En 1965, il était lui-même réélu contre François Mitterrand.

Mais il dut ensuite affronter la crise étudiante et sociale de mai 1968. Ce qui ne l'empêcha pas de remporter haut la main les élections législatives du mois suivant. En 1969, toutefois, le peuple français a repoussé par 53,18 p. cent la création de régions et la « rénovation du sommet » qu'il préconisait.

De Colombey-les-Deux-Églises, où il s'était retiré, le général annonça alors par communiqué sa décision d'abandonner ses fonctions présidentielles, le 28 avril à midi.

Comme l'écrivit Jean Pellerin au lendemain de son décès, « de Gaulle jouissait d'une personnalité d'où se dégageait un charisme étonnant. Son verbe retentissait comme un coup de clairon. Génie politique, de Gaulle aura été un dieu pour ses partisans, et le diable pour ses ennemis ».



Charles de Gaulle lançant son fameux « Vive le Québec libre ! » du haut du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, le 24 juillet 1967.

## Le gaullisme demeure toujours vivace

Associated Press  
PARIS

■ « Gaullisme », « gaullien » : 25 ans après la disparition du fondateur de la Ve République, l'action et la pensée du grand homme continuent de peser sur la vie politique française, et plus encore depuis que ceux qui se présentent comme ses héritiers ont pris les commandes du pays.

Il suffit d'observer l'état des forces politiques en France pour constater que l'héritage de l'homme du 18 juin est toujours vivace. Ancien président du RPR, Jacques Chirac a fait retrouver l'Élysée aux gaullistes 21 ans après la disparition de Georges Pompidou. Le Rassemblement est aujourd'hui le premier parti de France à l'Assemblée et au Sénat.

Quoique plutôt pompidolien, comme Edouard Balladur, le président Chirac n'a pas manqué depuis le mois de mai de faire

référence, implicitement ou explicitement, à la mémoire de son prédécesseur. Quelque heures avant son intronisation, il se recueillait sur sa tombe à Colombey-les-Deux-Églises.

Moins d'un mois après sa victoire présidentielle, Jacques Chirac annonçait la reprise des essais nucléaires, décision qualifiée de gaullienne par certains parce que révélatrice de la volonté du chef de l'État de placer au premier rang l'indépendance et la souveraineté du pays, quoi qu'il en coûte. Et ceux-là, dans leur enthousiasme, de rappeler la phrase fameuse du général : « La France a décidé une fois pour toutes d'être la France et j'invite le reste du monde à s'en accommoder... »

**L'enseignement gaulliste**  
Mais les admirateurs ne se trouvent pas qu'au RPR. Dans la famille socialiste, un homme comme Jean-Pierre Chevènement se réclame lui aussi de

l'enseignement gaulliste des lors qu'il s'agit de « la grandeur de la France ». Ce sentiment l'a d'ailleurs conduit à soutenir le président Chirac à propos des essais nucléaires.

Compagnons des premières heures, les communistes ne détestent pas non plus, et pour les mêmes raisons, invoquer les mânes du Général. Et ils se souviennent avec regret de l'époque où André Malraux constatait qu'entre les communistes et nous, il n'y a personne ».

Anti-gaulliste forcené, François Mitterrand a souvent rechigné pendant ses 14 années de présidence à faire référence à son illustre prédécesseur. Ainsi a-t-il « oublié » de prononcer son nom l'an dernier sur les plages de Normandie, lors des cérémonies commémoratives du 6 juin 1944.

Mais M. Mitterrand aura tout de même fait siennes ces institutions de la Ve République, si férocement dénoncées.

**Le veston de voyage lavable**



**Pauvres pickpockets !**

Des dix poches, seulement trois sont visibles. Il est élégant, se défroisse facilement et, s'il se salit, vous n'avez qu'à le laver dans la baignoire et à le suspendre pour sécher : pas besoin de repassage. Le veston de voyage Tilley est entièrement doublé et convient en toute saison. Puisqu'il est confectionné de tissu « AdventureCloth », plus vous le lavez, plus il devient souple.

Disponible en kaki, marine, ivoire.  
Tailles : 38 à 44, 285 \$; 46 à 52, 310 \$.

Notre veston de voyage pour dame offre des caractéristiques similaires. Disponible en kaki, marine, ivoire; tailles : 4 à 24, 265 \$.

**Tilley Endurables**  
158, ave. Laurier Ouest  
Montréal 272-7791  
POUR PASSER UNE COMMANDE OU POUR DEMANDER UN CATALOGUE GRATUIT COMPOSEZ LE  
1-800-465-4249

Un simple coup de râteau...



**PARTICIPATION**  
Le mouvement pour la santé active

**CETTE ANNÉE ENCORE,**

# ULTRAMAR MAINTIEN SON PRIX

# 299 ¢/litre\*

**GARANTI  
TOUT L'HIVER**

Dans ces conditions, le chauffage électrique coûte 59% plus cher que le chauffage à l'huile.

**ÉCONOMISEZ EN PRENANT UNE BONNE DÉCISION  
ET CHANGEZ DÈS AUJOURD'HUI POUR ULTRAMAR InterÉnergie MONTRÉAL.  
APPELEZ SANS TARDER AU 493-5201**

**Nous serons toujours là pour bien vous servir.**



**InterÉnergie**

\* Prix pour un client avec système de chauffage entièrement à l'huile.

Importateur de reproductions antiques européennes

Economisez jusqu'à **50%**

Table, jusqu'à 16 pi de long

**Mobilart C&R inc.**

L'une des plus importantes salles d'exposition de designer au Canada

6529, boul. Decarie (coin av. Plamondon) (514) 344-1400 Montréal

**Un don pour l'amour des enfants**

FONDATION DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE

Tél.: 345-4710

**AVENTURE ELECTRONIQUE**

**GRANDE VENTE D'OUVERTURE CHATEAUGUAY**

19 St-Jean Baptiste 698-2005

branchez-vous!... SERVICE COMPLET INTERNET\* En Moins de 10 Minutes... netROVER™ Jusqu'à 220 heures d'accès par mois INCLUSES. Disponible dans certaines régions et magasins seulement.

NOUVEAU! F.I.A. Présentant des ordinateurs compatibles dans la région de Montréal. Contrôle d'installation à l'ordinateur pour détection de défauts. Détails en magasin. INSCRIPTION DES MAINTENANTS!

Assistez à une démonstration de 9 produits Microsoft.

**Journée de démonstration Microsoft** (Windows 95, Publisher, Encarta 96, Music Central, 3D Movie Maker)

Participation au tirage du GRAND PRIX Microsoft au premier tirage. Tirages C2 du logiciel Microsoft Music Central 96 sur place. Participation au tirage du GRAND PRIX Microsoft au premier tirage. PRIX DE PENSIONNAT

**MEILLEURS PRIX GARANTIS**

**WIN 95 INCLUS**

**TECHNOLOGIE MPEG**

**QUAD-SPEED CD-ROM**

**Canon**

**IMPRIMANTE COULEUR BJC-4000 INKJET**

• Jet d'encre couleur • Vitesse d'impression 5ppm • Résolution 360 ppp • 20 fontes résidentes • Alimenteur automatique de papier 100 feuilles

**RABAIS 80%** Rég.: 479.00

**399.00**

**Packard Bell** **PENTIUM 75MHz**

**LOGICIELS INCLUS**

• Grolier Encyclopedia • MS-Money • Sports et plus de 30 logiciels inclus.

**RABAIS 100%** Rég.: 2499.00

**2399.00**

**Microsoft Promotion**

À l'achat de SideWinder 3D Pro... Obtenez MS Space Simulator GRATUITEMENT • MS-DOS (Vai 69.99\*) Exclusivement chez Aventure

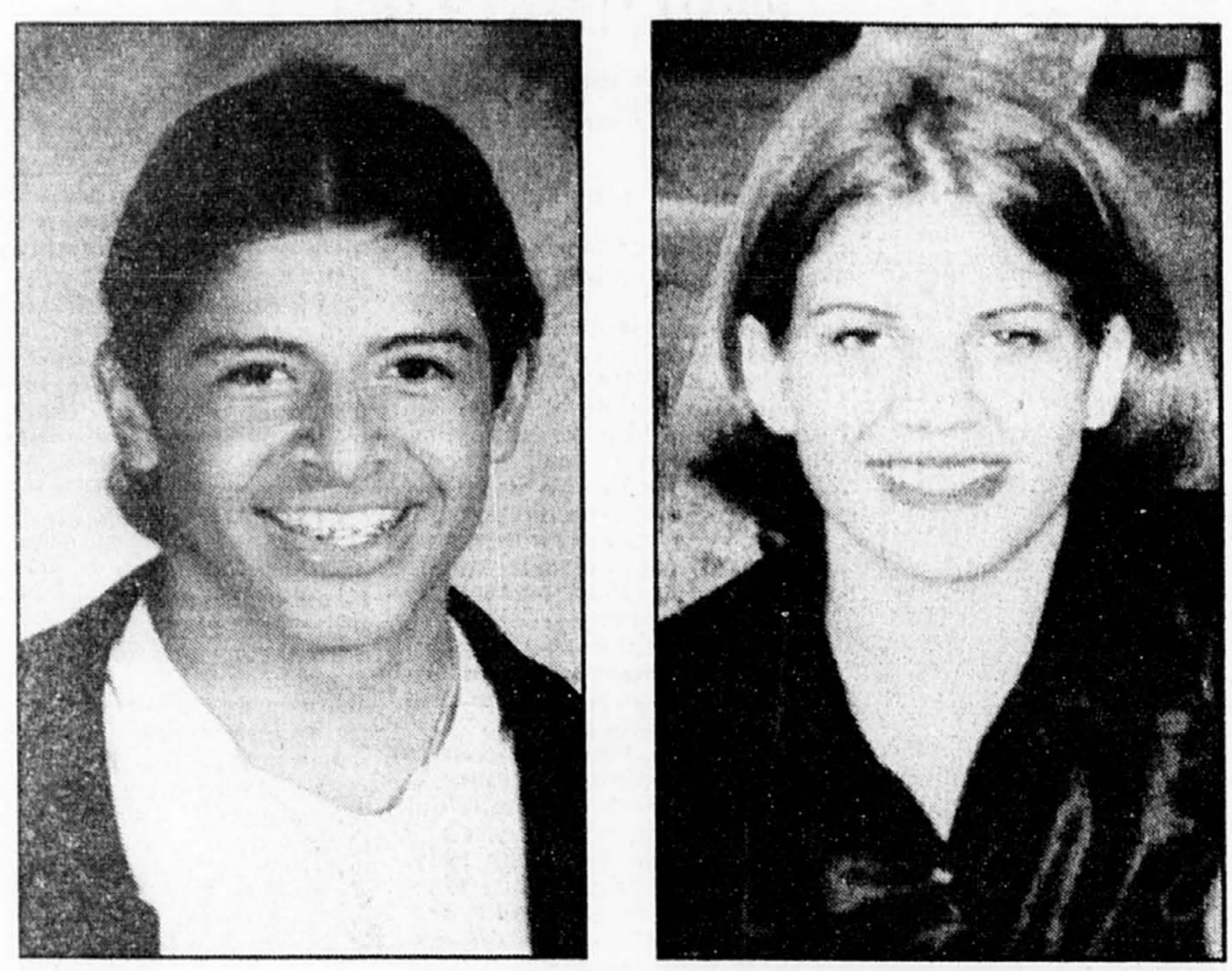
**79.99**

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. \*Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.

BROSSARD	CENTRE FAIRVIEW	CHATEAUGUAY	DECARIE	LASALLE	LAVAL
8100 boul. Taschereau (514) 923-8100	Entrée boul. Brunswick (514) 630-6815	19 boul. St-Jean-Baptiste (514) 698-2005	6900 boul. Decarie, Carré Decarie (514) 733-6900	7800 boul. Newman (514) 595-7800	3950 Autoroute 440, Décor 440 (514) 686-3956
LONGUEUIL	MONTRÉAL	ST-LÉONARD	SHERBROOKE	TROIS-RIVIÈRES	PLUS DE
3714 Chemin Chambly (514) 674-3714	3520 boul. St-Joseph E. (514) 255-3520	4550 boul. Métropolitain E. (514) 722-4550	3280 boul. Portland (819) 346-6633	Correfour Trois-Rivières-Cuest (819) 691-4520	150 points de vente!

• Place Montréal Trust (514) 282-0432 • Complexe Desjardins (514) 287-9696 • Montréal 1563 MontRoyal (514) 528-5201  
 • Les Halles de Granby (514) 776-7844 • Sherbrooke Correfour de l'Estrie (819) 820-732 • Repentigny Galeries de la Rivière Nord (514) 582-5094  
 • Place Alexis Nihon • Complexe Desjardins • Place Desjardins • Correfour de l'Estrie • Les Galeries de Joliette • Centre Laval • Galeries Mont-Royal • Place Montréal Trust • Correfour du Nord • Correfour Richelieu • Galeries Rivière-Nord • Les Promenades de Sorel • Promenades St-Benoît • Galeries de Terrebonne • Place Versailles

**ACTUALITÉS**



Christian Davila, 14 ans, et Maryling Flores, 13 ans, se sont unis dans la mort, ce qu'ils n'ont pu faire dans la vie. Les deux adolescents de Miami avaient été séparés de force par leurs parents.

**FAIT DIVERS**

**« La comédie est terminée »**

*Un Roméo et une Juliette se jettent dans un canal de Miami*

Agence France-Presse  
MIAMI

Christian, 14 ans, et Maryling, 13 ans, s'aimaient tellement qu'ils ont préféré suivre les traces de Roméo et Juliette, plutôt que d'être séparés par leurs parents.

Comme leurs illustres inspirateurs de la Véronne du XVI<sup>e</sup> siècle, les amants de Miami n'ont pas supporté la rupture imposée samedi par leurs familles. Désespérés, sans emporter ni l'argent ni les vêtements d'une fugue classique, ils se sont enfuis vers la mort.

Mardi, la police a retrouvé leurs corps flottant dans le canal Tamiami, près du pâté de maisons où ils habitaient, à Sweetwater. Il était venu du Mexique à l'âge de cinq ans; elle avait immigré du Nicaragua à l'âge de six ans.

Les premiers jours, les Davila et les Flores ont fouillé les parcs et les squares, interrogeant les voisins et les amis, sans penser une seconde au drame de Juliette Capulet et de Roméo Montaigu, immortalisés dans les cinq actes de William Shakespeare, inspiré du récit du frère Matteo Bandello.

« Vous ne serez jamais capables de comprendre l'amour que j'ai pour Christian. J'ai le sentiment que je ne peux pas vivre sans lui. Vous ne me laissez pas le voir dans ce monde-ci, donc nous partons dans un autre endroit. Ne me pleurez pas, j'ai ce que je veux. »

Maryling Flores a laissé une demi-douzaine de mots comme celui-là, chez ses parents ou des amis.

Christian Davila lui, a expliqué qu'il avait « fait de (son) mieux pendant les 14 années passées dans cet enfer appelé la Terre ».

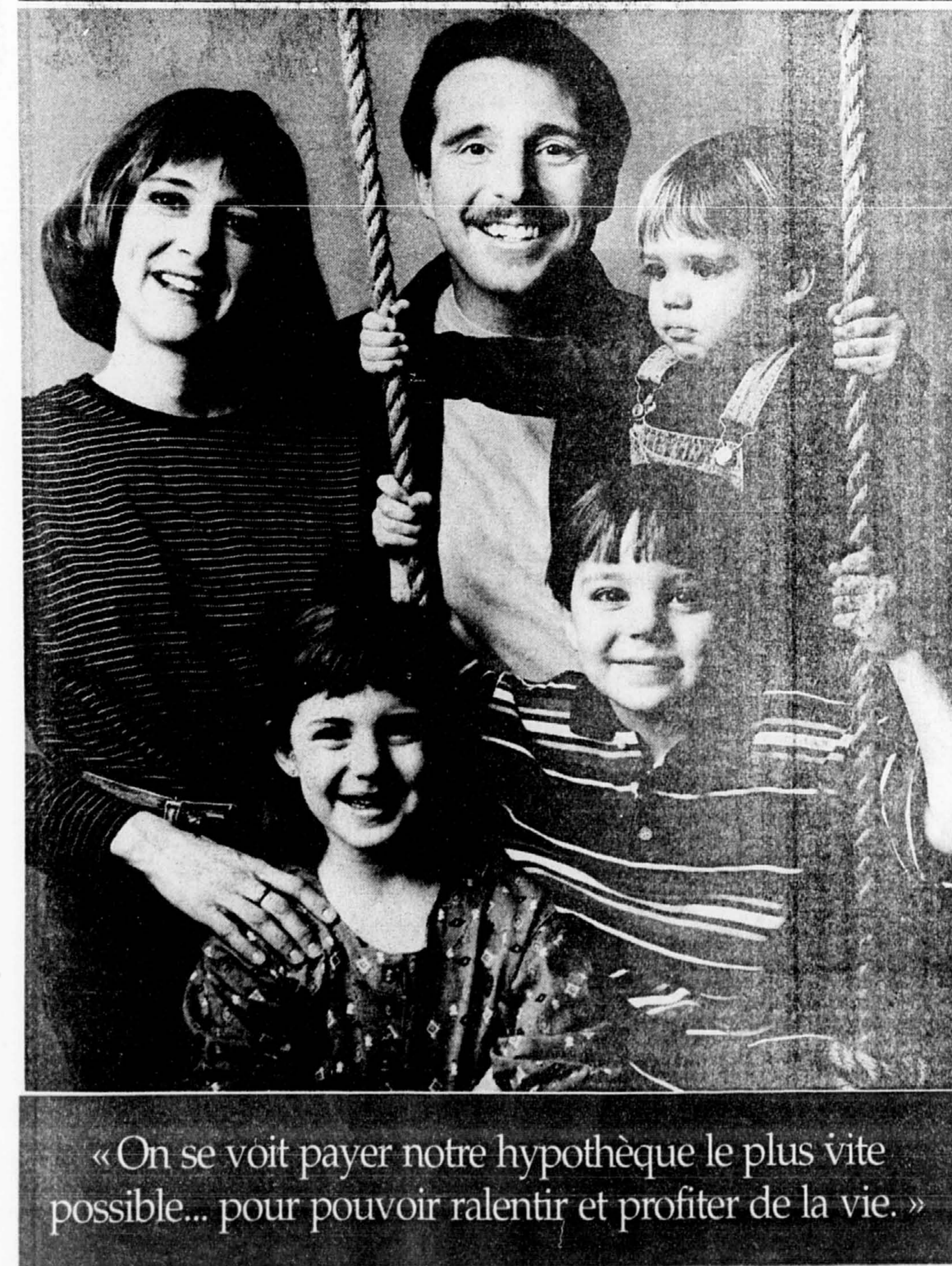
« Applaudissez, mes amis : la comédie est terminée », ajoute-t-il un peu loin, empruntant une réplique à un opéra italien, en croyant citer Ludwig van Beethoven.

Au lycée Ruben Dario de Northwest Dade, les deux amoureux étaient parmi les meilleurs, dans la section scientifique qu'ils avaient choisie l'an dernier. Leur professeur principal, Patricia Grimsley, a du mal à y croire, elle qui n'avait pas relevé une seule absence depuis le début de l'année.

« J'ai juste pensé : ils se sont enfuis. Ils vont revenir », a-t-elle indiqué, encore sous le choc de la mort de ces « deux gosses normaux avec des bonnes notes ».

« C'est une affaire triste, une histoire à la Roméo et Juliette », a commenté l'inspecteur Ramon Quintero, qui enquêtait sur la disparition des adolescents.

Au-delà de l'amour fou, les médecins légistes devaient préciser hier si la jeune adolescente était enceinte, comme elle avait dit le craindre à une amie d'école.



« On se voit payer notre hypothèque le plus vite possible... pour pouvoir ralentir et profiter de la vie. »

**REMBOURSEZ VOTRE PRÊT HYPOTHÉCAIRE PLUS RAPIDEMENT.**

Vous êtes sur le point de renouveler votre prêt hypothécaire ? La Banque CIBC peut vous aider à épargner des milliers de dollars en intérêts et à rembourser votre prêt hypothécaire plus vite.\*

À la Banque CIBC, nous allons prendre le temps de bien écouter toutes vos questions. Nous allons également vous donner des réponses pertinentes et des conseils pratiques. Car c'est avec vous que nous allons travailler afin de trouver le prêt hypothécaire qui répond le plus à vos besoins. Pour vous, nous allons prendre soin de chacun des détails.

Voici comment notre programme VisionPersonnelle<sup>MC</sup> Propriétaire de maison peut vous aider à réaliser vos rêves. Nos options avantageuses vous offrent :

- le prêt hypothécaire qui vous convient le mieux;
- un prêt hypothécaire remboursable rapidement;
- plusieurs façons d'épargner sur vos paiements : paiements accélérés ou paiement par anticipation<sup>1</sup> et la possibilité d'augmenter vos versements jusqu'à concurrence de 100 % du montant initial, chaque année, sans pénalité;
- des taux concurrentiels, (vérifiés chaque jour).

Votre conseiller bancaire personnel CIBC peut vous aider à prendre des décisions éclairées même si la conjoncture est parfois difficile.

Pour savoir comment vous libérer de votre prêt hypothécaire plus rapidement, adressez-vous à un conseiller bancaire personnel CIBC ou appelez-nous au **1 800 465-2422.**

**VisionPersonnelle<sup>SM</sup> : Propriétaire de maison**

**BANQUE CIBC**

On voit la vie de *vo*tre façon.<sup>SM</sup>

\*Les prêts hypothécaires sont offerts par la Société d'Hypothèques CIBC.  
<sup>SM</sup> Marque de commerce de la Banque CIBC.  
<sup>1</sup> Sujet à certaines conditions. Informez-vous auprès de votre conseiller bancaire personnel CIBC.

**ACTUALITÉS**

**La Croix-Rouge pourrait perdre son monopole sur les produits du sang**

Presse Canadienne  
TORONTO

■ Imaginez un réseau d'approvisionnement de produits sanguins où la Croix-Rouge ne serait plus le seul joueur en ville, où les lois de la libre entreprise régiraient le marché et les grosses compagnies joueraient du coude pour vendre et acheter du sang.

Un tel scénario n'est pas le fruit de l'imagination trop fertile d'un scénariste d'Hollywood, mais plutôt l'une des cinq options présentées hier au juge Horace Krever par l'équipe de consultants qu'il a embauchée pour l'aider à faire la lumière et à corriger les failles actuelles du réseau canadien d'approvisionnement en produit sanguin.

Après un an de travail, les consultants du Groupe DMR et de Johnston Smith International ont présenté hier au directeur de la commission d'enquête sur le scandale du sang contaminé une série de scénarios qui vont d'un extrême à l'autre :

□ Instaurer le règne de la libre entreprise. La Croix-Rouge se trouverait alors en concurrence avec des entreprises privées pour la collecte, la distribution et la fabrication de produits sanguins.

□ Créer un tout nouvel organisme fédéral pour écarter la Croix-Rouge de la collecte et de la distribution du sang.

□ Laisser le monopole de la collecte du sang à la Croix-Rouge, mais confier le soin à l'entreprise privée de vérifier et de traiter les produits sanguins. La quanti-

té de sang à collecter pourrait soit être déterminée par la Croix-Rouge ou par les entreprises privées.

□ Remettre entre les mains des hôpitaux la responsabilité de gérer tout le système. Ils pourraient tester et distribuer leurs propres stocks de sang, ou faire appel à des sous-traitants. Le secteur privé serait alors appelé à assumer la fabrication des produits sanguins.

Même si certaines options suggérées sont très éloignées des façons de procéder actuelles, elles méritent toutes un examen attentif, a soutenu hier le consultant Michael Anderson devant une salle d'audience bondée d'avocats, de responsables de la Croix-Rouge et du gouvernement fédéral.

La Croix-Rouge exerce présentement un monopole sur la collecte et la distribution des produits sanguins. Elle tente par ailleurs de prendre pied dans l'industrie de la fabrication des produits sanguins en allant de l'avant avec son projet de centre de fractionnement du sang à Bedford, en Nouvelle-Écosse.

Le rapport des consultants remet cependant sérieusement en question la pertinence d'une telle main-mise de la Croix-Rouge sur le réseau d'approvisionnement canadien et laisse miroiter plusieurs avantages qui découleraient de la libre concurrence et de l'absence de monopole.

« Les hôpitaux et les cliniques (...) disposeraient d'une entière liberté dans le choix de leur

fournisseur et pourraient fonder leur choix sur leurs besoins changeants en matière de sang et de produits sanguins, sur les gages de sûreté offerts par les différents fournisseurs, sur la qualité de leur service et sur leur prix », explique le rapport.

Les produits sanguins ne seraient pas plus à risque sous le règne de la libre entreprise parce que, en cas d'erreur, le prix à payer pour les entreprises seraient la faillite ou même pire, a ajouté M. Anderson.

Peu importe l'option retenue, le Bureau des produits biologiques continuerait d'être l'autorité fédérale chargée de veiller sur l'innocuité du sang et des produits sanguins.

L'équipe de consultants n'a pas signalé de préférence particulière pour une option ou une autre. Ils se sont contentés de les exposer et d'en soulever les pour et les contre.

Si les hôpitaux tenaient les rênes du système, elles auraient toute la latitude dans le gestion des donneurs, de la collecte, des tests, du traitement et de la distribution du sang. Les hôpitaux plus importants pourraient vouloir tout assumer par eux-mêmes, alors que les plus petits préféreraient peut-être faire appel à la sous-traitance.

Un nouvel organisme fédéral exercerait sensiblement les mêmes fonctions que la Croix-Rouge remplit actuellement. Selon ce scénario, ce serait l'Agence canadienne du sang qui prendrait sa place.

**Le juge Krever veut plus de temps et plus d'argent**

Presse Canadienne  
TORONTO

■ Le juge chargé de l'enquête sur le scandale dusangcontaminé réclame dugouvernement fédéral une prorogation de neuf mois ainsi qu'une somme additionnelle de 3,3 millions pour éplucher l'aliase de documents et de témoignages récoltés dans le cadre de l'enquête.

Les 3,3 millions additionnels porteraient le coût total de cette commission fédérale d'enquête à 14,3 millions, soit près de six fois plus que le montant prévu à l'origine.

La commission présidée par le juge Horace Krever a vivement défendu sa requête, lundi, alléguant que le juge a besoin de temps pour étudier la dernière phase de l'enquête, qui porte sur l'état actuel du système sanguin canadien et sur les modifications à y apporter.

« Malheureusement, pour une question aussi complexe, il faut du temps », a déclaré l'avocat de la commission, Marlys Edwardh.

Le rapport final de la commission Krever est prévu pour le 31 décembre. Les auditions doivent prendre fin quelques jours avant cette date.

Le juge Krever réclame main-

tenant de porter la date finale au 30 septembre 1996. Il bénéficie sur ce point de l'appui de la Croix-Rouge ainsi que des groupes de défense des victimes.

Un porte-parole de la Société canadienne de l'hémophilie prétend toutefois que le juge Krever devrait utiliser ce nouveau délai pour approfondir son enquête et non pour rédiger son rapport.

« Nous sommes d'avis qu'il devrait y avoir plus de temps pour obliger des gens à témoigner, des gens qui font présentement parti du système, a déclaré Durhane Wong-Rieger. Les problèmes sont toujours présents et nous devons les examiner ».

La prorogation de l'enquête serait la deuxième depuis que le gouvernement conservateur de Brian Mulroney a chargé le juge Krever de se pencher sur le système canadien du sang. A ce moment, le mandat du juge Krever prévoyait qu'il remette son rapport en septembre 1994.

La commission cherche à déterminer comment 1000 Canadiens ont pu être contaminés par le virus du sida entre 1978 et 1985, en raison de transfusions sanguines ou d'usage de produits sanguins.



**SOLDE ANNIVERSAIRE**

MAGNIFIQUES FAUTEUILS LOUIS XV IMPORTÉS D'ITALIE



FAUTEUIL LOUIS XV FINI NOYER TISSU RAYÉ BLEU



FAUTEUIL LOUIS XV FINI NOYER TISSU ROMÉO ET JULIETTE

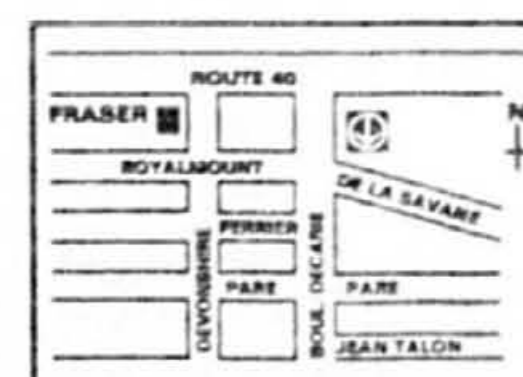
LIVRAISON IMMÉDIATE

JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

PRIX COUR. 379 \$  
**269 \$ CH.**  
OU DEUX POUR 500 \$



VASTE PARC DE STATIONNEMENT  
FACILITÉS DE PAIEMENT  
PROGRAMME DE REPRISE  
SERVICE DE DÉCORATION GRATUIT

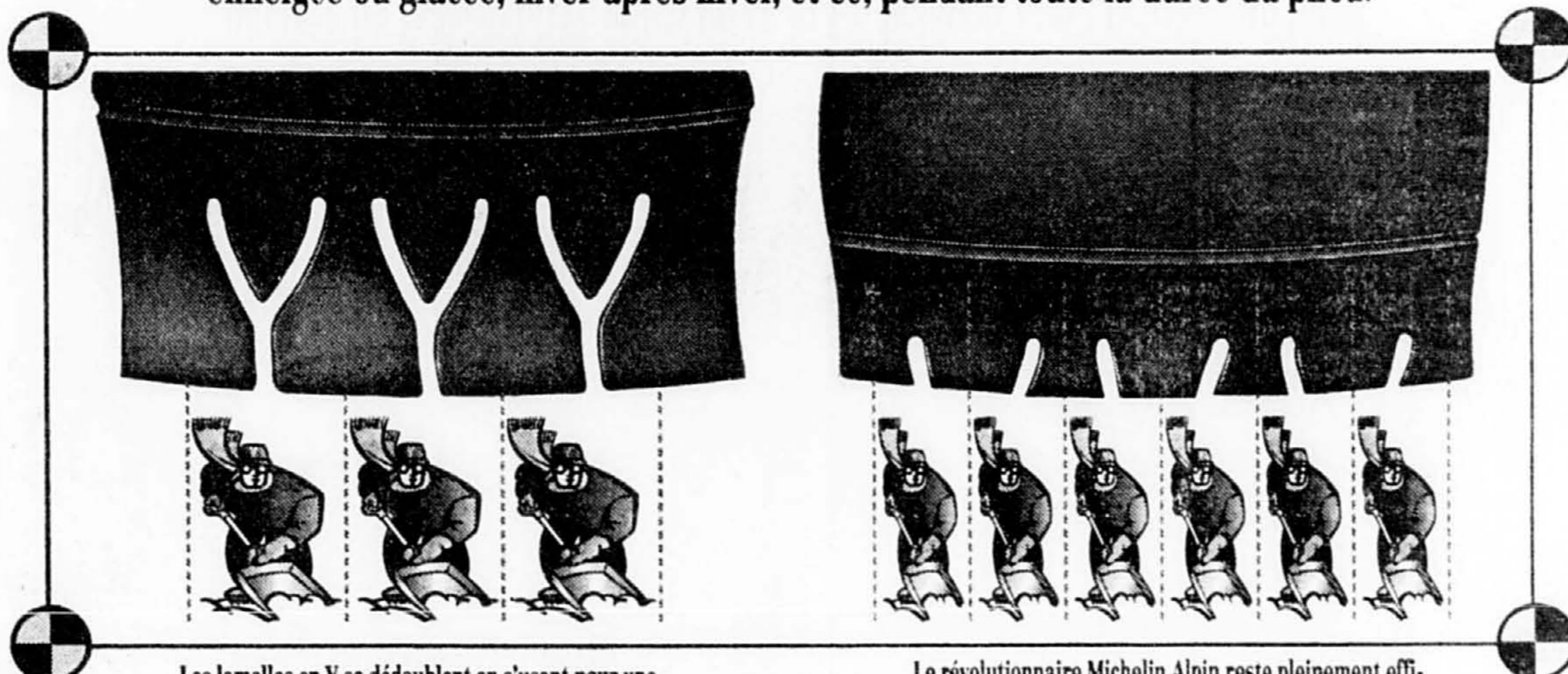


8300, CH. DEVONSHIRE (514) 342-0050

**LE PNEU HIVER MICHELIN ALPIN**

**FALLAIT Y PENSER!**

Les lamelles en forme de "Y" du Michelin Alpin: une innovation majeure!  
Ce pneu hiver révolutionnaire procure une adhérence absolue sur route enneigée ou glacée, hiver après hiver, et ce, pendant toute la durée du pneu.



Les lamelles en Y se dédoublent en s'usant pour une traction qui ne perd jamais son mordant.

Le révolutionnaire Michelin Alpin reste pleinement efficace même après 50% d'usure.



\* POUR TERMES ET CONDITIONS, VOIR LE CERTIFICAT DU PLAN DE PROTECTION

**BOUCHERVILLE**  
Centre du Pneu Régional  
96 boul. Industriel  
(514) 655-4322

Les Pneus Robert Bernard Ltée  
1570 Montarville  
(514) 449-1112

**BROSSARD**  
Pneus Lemay Inc.  
6010 boul. Taschereau  
(514) 445-2243

**CHAMBLY**  
Les Pneus Robert Bernard Ltée  
965 boul. Périgny  
(514) 658-1342

**CHATEAUGUAY**  
Pneus Bélisle Inc.  
170 St-Jean Baptiste  
(514) 691-6236

**GRANBY**  
Les Pneus Ovila Bernard Inc.  
1015 Principale  
(514) 378-7488

**LONGUEUIL**  
Pneus Bélisle Inc.  
2296 chemin Chambly  
(514) 442-9400

**ST-CONSTANT**  
Centre du Pneu St-Constant Inc.  
77 rue St-Pierre  
(514) 632-4140

**ST-HYACINTHE**  
Courtemanche & Frère Ltée  
875 de Boucherville  
(514) 773-4855

**ST-JEAN**  
Les Pneus Robert Bernard Ltée  
450 chemin Grand Bernier  
(514) 346-4457

**ST-PAUL D'ABBOTSFORD**  
Les Pneus Robert Bernard Ltée  
765 rue Principale Est  
(514) 379-5757

**VALLEYFIELD**  
Pneus Roger Gagnier Inc.  
243 Dufferin  
(514) 373-4194

**MONSIEUR MUFFLER**  
Y'EST BON en bibitte!  
Pour l'atelier le plus proche consultez les Pages Blanches.

**SILENCIEUX SPEEDY FREINS**  
Consultez les Pages Jaunes pour la succursale la plus près de chez vous.



**MICHELIN**  
PARCE QUE LES PNEUS, C'EST IMPORTANT

**GAGNANT**

**Le mot du jour**  
CONCOURS La Presse

**LUNDI DERNIER**

Par un simple coup de téléphone,  
**Monsieur Robert Gingras**  
de Montréal a gagné le prix offert par  
Sears, d'une valeur de plus de 1 000 \$.

**6 NOVEMBRE**

**DÉSOLÉ POUR NOS COMPÉTITEURS**

**GOLF CL 1996** \*195\$ par mois  
**GOLF GL 1996** \*249\$ par mois

24 mois 24 mois

Versement initial de \$1.000,00. Un dépôt de sécurité remboursable de \$250,00 pour la Golf CL et de \$300,00 pour la Golf GL est requis. Limite de 40.000 kilomètres et frais de 10¢ le kilomètre additionnel, sous réserve de l'approbation de crédit. Frais d'immatriculation, assurances, taxes et transport \$700,00 en sus. Cette offre prend fin le 17 novembre 1995.

**SEULEMENT CHEZ:**

**Automobiles E. Lauzon**  
1384, boulevard Labelle, Blainville  
Tél.: 430-1460  
Sortie 25 de l'autoroute des Laurentides, tournez à gauche sur Cure-Labelle.

## ACTUALITÉS

# Radarsat : le fruit du travail gigantesque de 650 personnes

OLIVIER LOUIS ROBERT  
collaboration spéciale

■ Tout va comme prévu. Lors de sa 33<sup>e</sup> orbite, Radarsat a reçu, des contrôleurs au sol de Saint-Hubert, une série de commandes pour entamer à l'orbite suivante une manoeuvre visant à déployer complètement son antenne-radar.

La grosse antenne de poursuite, située sur le terrain du Centre spatial John-Chapman (le nom officiel du campus de l'Agence spatiale canadienne de Saint-Hubert), vient « d'acquiescer » le satellite qui émet maintenant vers le sol des données de télémétrie indiquant à la fois son état de santé et les conditions dans lesquelles il exécute les commandes qu'on lui a transmises.

Tout indique que les moteurs électriques qui actionnent la structure de déploiement du radar fonctionnent à merveille. Les ingénieurs présents dans « l'aquarium », cette salle de conférence attenante à la salle des contrôleurs de vol du satellite canadien, et où *La Presse* avait été admise, scrutent avec intensité les données de télémétrie qui défilent avec régularité sur les écrans cathodiques.

Le jeune directeur des opérations du Centre de contrôle de Radarsat, Greg Brockmeier, est prêt, s'il le faut, à donner l'ordre à ses contrôleurs d'annuler la manoeuvre si les ingénieurs de Spar Aérospatiale, dans la salle d'à côté, ne sont pas satisfaits des données de télémétrie qu'ils analysent.

Mais lundi, à 17 h 48, les données de télémétrie viennent confirmer que « l'aile » gauche de l'antenne-radar du satellite est bel et bien déployée. Spontanément, un tonnerre d'applaudissements jaillit dans la salle, libérant la tension qui s'était accumulée jusque là. Mais vite, on se penche à nouveau sur les moniteurs de contrôle, puisqu'il reste encore l'autre aile de l'antenne à déployer. Manoeuvre complétée quatre minutes plus tard, « tel que prévu ».

Trois petits mots entendus plusieurs fois au cours de cette mission de lancement et de mise en orbite du premier satellite canadien d'observation de la Terre. Trois petits mots qui, par leur laconisme, ne rendent pas suffisamment compte de la somme gigantesque de travail accompli par quelque 650 hommes et femmes en ingénierie, en analyse de structure, en informatique ou en simulation, pour produire ce qui s'avère jusqu'ici un succès éclatant pour la technologie canadienne.

« À partir de maintenant, Radarsat a vraiment l'air de ça », lance, jubilant, Shabeer Ahmed, le directeur adjoint du programme Radarsat à l'Agence spatiale canadienne, en montrant du doigt l'illustration de Radarsat peinte par Paul Fjeld, un artiste montréalais de renommée internationale. M. Ahmed explique alors que le déploiement de l'antenne-radar, en complétant la configuration définitive du satellite canadien en orbite, met fin à la phase de la mise en orbite de Radarsat.

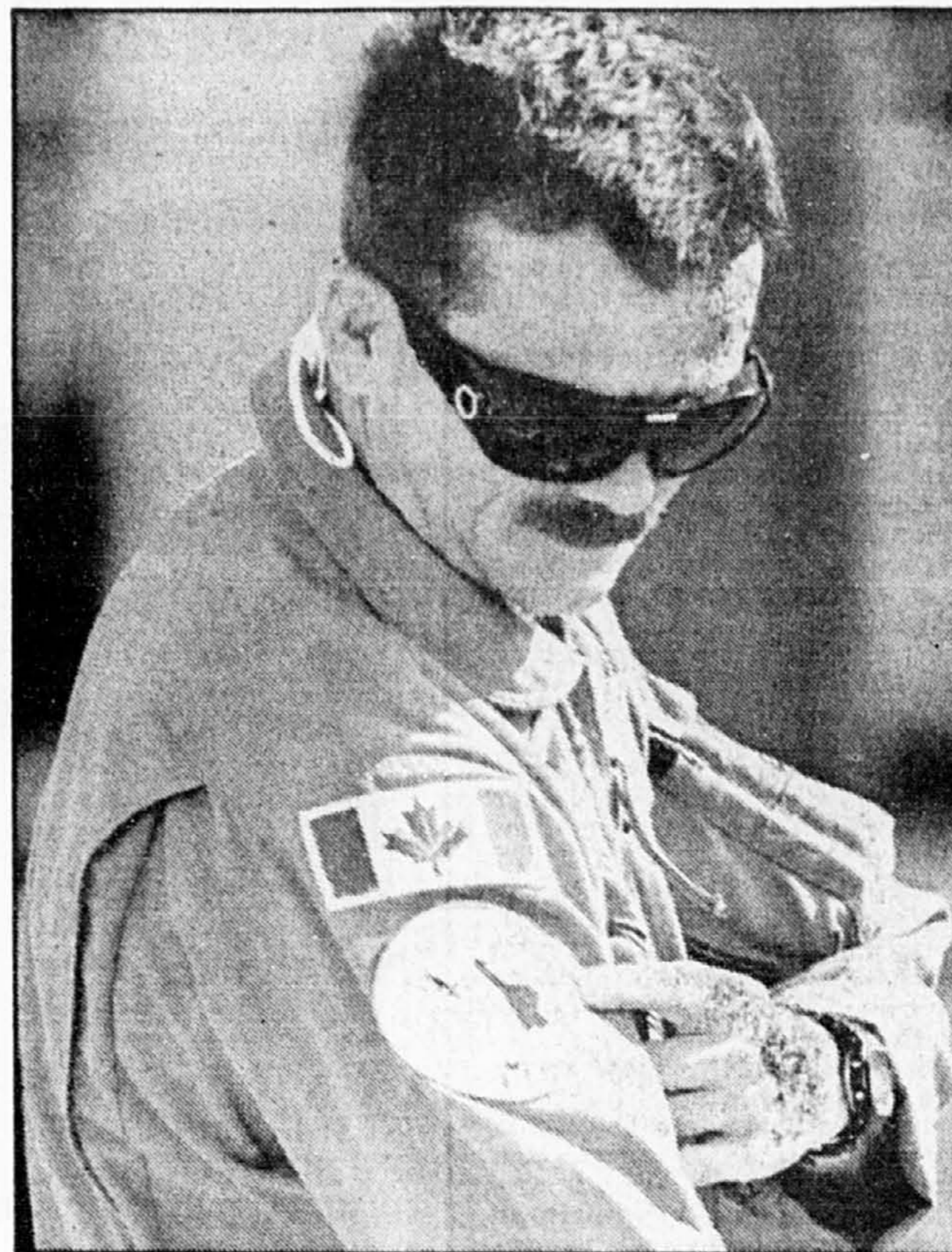
« Les quatre à six prochaines semaines seront employées à caractériser et à se familiariser avec les sous-systèmes de support du satellite », poursuit M. Ahmed. Par exemple, on ne peut pas tester sur Terre le système de contrôle d'altitude du satellite. On ne peut pas aussi faire fonctionner le système de propulsion du satellite au sol. On

veut donc savoir exactement comment ces systèmes se comportent dans l'espace. N'oubliez pas qu'on est encore dans la phase de développement du satellite. Tant qu'on n'aura pas allumé le radar. »

Cette période de temps permettra également l'évaporation complète des gaz présents dans les solvants utilisés dans les matériaux en plastique de certaines composantes électroniques. Ces solvants ont tendance à se dissiper dans le vide de l'espace. Il faut absolument que ces gaz soient complètement dissipés pour éviter le risque de courts-circuits qui pourraient endommager l'équipement de haut-voltage du radar.

Au bout de quatre à six semaines donc, le radar sera mis sous tension. On assistera alors à un autre moment important de la mission Radarsat, celle de la transmission au sol de ce qu'on appelle « la Première Image ».

« C'est vraiment le point tournant de la mission, précise Luc Brûlé, puisque cet instant de la Première Image confirme en quelque sorte la raison d'être d'un satellite d'observation de la Terre. »



Le major Chris Hadfield, de Milton, en Ontario, exhibe fièrement devant les journalistes l'écusson de la mission de la navette spatiale Atlantis à laquelle il s'apprete à participer.

## Atlantis prête au départ

Agence France-Presse  
CAP CANAVERAL

■ Le compte à rebours a débuté hier pour le lancement samedi de la navette spatiale Atlantis, qui doit aller s'amarrer à la station orbitale russe Mir.

Atlantis doit être lancée samedi à 07 h 56 locales du centre spatial Kennedy à Cap Canaveral, avec un équipage de cinq astronautes, dont un Canadien, Chris Hadfield.

La NASA estime à 70 % le nombre de chances de disposer de conditions météorologiques favorables samedi. L'équipage est arrivé hier à 11 h 00 locales au centre Kennedy.

La navette doit s'amarrer à Mir mardi vers 07 h 20 GMT et les deux vaisseaux spatiaux doivent rester trois jours ensemble. L'atterrissage d'Atlantis a été fixé au 19 novembre à 13 h 25 sur les pistes du centre Kennedy.

Les deux engins spatiaux ont déjà effectué un vol conjoint, le premier, en juillet dernier. Cette série de vols a pour but de préparer la construction de la future station internationale.

Cette mission donnera lieu, pour la première fois, à un véritable rendez-vous international dans l'espace : Américains, Canadiens, Russes ainsi qu'Européens seront représentés par les deux équipages.

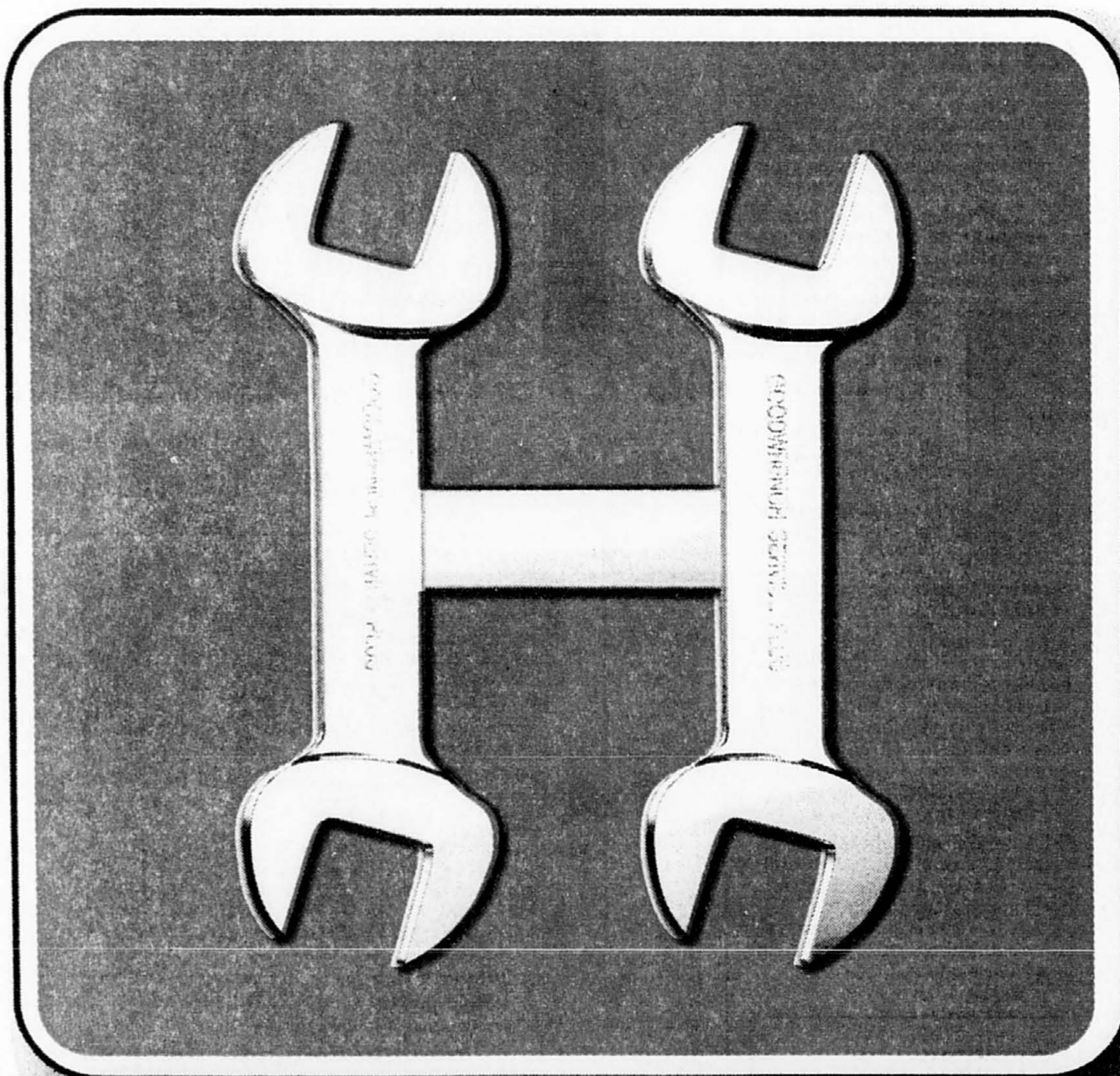
## L'espace offert aux jeunes

■ Un concours qui s'adresse aux élèves de la sixième à la douzième année propose aux jeunes Canadiens de créer une expérience spatiale à partir d'une liste d'objets se trouvant à bord de la navette spatiale. Les expériences gagnantes seront réalisées par les astronautes canadiens Marc Garneau et Bob Thirsk lors de prochaines missions.

Ce concours est l'une des premières activités du Programme des jeunes scientifiques de l'espace (PJSE). Ce programme, en collaboration avec l'Agence spatiale canadienne, est dirigé par les astronautes canadiens.

Les jeunes scientifiques de l'espace travailleront en collaboration avec les astronautes pour effectuer des expériences scientifiques en orbite, tout comme le feraient des scientifiques professionnels. L'astronaute Chris Hadfield démarrera le programme lorsqu'il s'envolera à bord de la navette Atlantis.

Une fois l'amarrage avec la station orbitale « Mir » réussi, le major Hadfield répondra aux questions qui lui seront posées au sujet des différences et des similitudes culturelles et techniques constatées à bord. Ces questions lui seront posées depuis la Terre par les élèves.



Évitez une longue hospitalisation à votre voiture.

Mise au point

**139<sup>95</sup>\$**  
3 et 4 cylindres

- 6 cyl. 159,95\$ / 8 cyl. 169,95\$.
- Vérification par ordinateur.
- Remplacement des bougies, des filtres à air et à essence.
- Vérification complète du système d'allumage, du circuit de charge, du calage et du ralenti, inspection des raccords de la batterie, de la tringlerie du volet d'admission, du système d'injection du carburant et de l'ajustement des courroies.
- Inspection visuelle des valves R.G.E. et R.G.C.
- Nettoyage du volet d'admission.
- Essai routier.

Excluant les bougies platiniées.

Vidange d'huile et inspection complète en 15 points

**26<sup>95</sup>\$**  
En moins de 29 minutes ou la prochaine est gratuite!

- Remplacement du filtre, lubrification du châssis et utilisation de l'huile à moteur de qualité GM Goodwrench.

#### INSPECTION EN 15 POINTS

- Vérification et remplissage de ces liquides : freins, servodirection, lave-glace, différentiel, boîte transfert et boîte de vitesses.
- Inspection complète : pneus (pression et usure), filtre à air, liquide de refroidissement, boyaux, essuie-glaces, courroie d'entraînement, batterie (câble et brides), phares et feux.

Système d'échappement

**119<sup>95</sup>\$**

Le prix indiqué ci-haut comprend :

- **Silencieux garanti à vie.**
- **Pièces et main-d'œuvre garanties 1 an.**
- Remplacement des tuyaux arrière et intermédiaire, du silencieux et des attaches.
- Pièces conçues spécialement pour les voitures GM.
- Service disponible pour toutes les marques de véhicules.

Prix basé sur les Cavalier et Sunbird 1.8 L, 2.0 L et 2.2 L 4 cyl. des années 1985 à 1991. Excluant turbo et familiale. Voyez votre concessionnaire Goodwrench participant pour tous les détails.



**Goodwrench**  
*Service Plus*

PASSEZ CHEZ NOUS AVANT D'ALLER AU GARAGE

Ces offres s'appliquent à la plupart des voitures et camionnettes GM, TPS et TVO en sus. Voyez votre concessionnaire Goodwrench participant pour tous les détails. Le concessionnaire peut vendre à coût moindre.

ÇA VAUT LE DÉTOUR D'ADOPTER

**GIANTONIO**

MAÎTRE TAILLEUR ITALIEN À VOTRE SERVICE DEPUIS 1959  
7396 SAINT-HUBERT • 271-5771

**30% DE RÉDUCTION**

SÉLECTION DE  
MANTEAUX  
ITALIENS DE  
MARQUES  
RENOMMÉES

MARCO AZZALI  
SANREMO  
etc.

Modifications  
sur place.



OUVERT LE DIMANCHE DE 12H00 À 17H00